COURNON Mag'

Octobre 2023

Ville de COURNONTERRAL

04 67 85 00 11
mairie@ville-cournonterral.fr
www. ville-cournonterral.fr
Ville de Cournonterral

Dossier
SCOLARITÉ & PÉRISCOLAIRE
Page 4

Mairie

Horaires d'accueil

Lundi	8h/12h	13h30/18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h/12h	13h30/17h00
Vendredi	8h/12h	14h00/17h00

Accueil	04 67 85 00 11
Urbanisme	04 67 85 60 68
Comptabilité	04 67 85 60 53
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61
Communication	04 67 85 60 67
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41
Médiathèque	06 74 37 33 11
Cantine scolaire	04 67 85 60 60
Services techniques	04 67 85 60 54
Police municipale	04 67 65 96 29
C.C.A.S	04 67 85 60 55
Maison des Services	04 67 85 62 40

Point propreté (Zone de Cannabe)

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		13h30/18h30
Mercredi, Samedi	9h/12h00	13h30/18h30
Dimanche	9h/12h30	

Contact	04 67 85 59 03

Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie St Jean de Védas	04 67 99 45 70
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide Esplanade	04 67 85 60 56 06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide Château Mallet	04 67 85 60 64 06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Ecole La Calandreta dels Pétaçons	06 72 75 95 57
Crèche Les Bout'Choux	09 60 43 07 37
Micro-crèche Les P'tits Lutins	04 67 08 12 38
Micro-crèche Les Mains Enchantées	06 63 33 17 86
Relais Petite Enfance	04 67 47 24 43

Divers

EHPAD Les Garrigues	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	04 67 85 61 40
Eau du Bas Languedoc	09 77 40 84 65
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

Dossier

Scolarité & Périscolaire 4

Action municipale

Sport/Association 9
Solidarités 10
Seniors 11
Parentalité 11
Environnement 12
Démocratie participative 14
Communication 16
Energie 16
Urbanisme 17
Culture / Patrimoine 18

Enfance Jeunesse 20

Retour en images

Accueils de Loisirs 21
Cérémonies 22
Festivités 23
Fête des associations 26
Journée olympique 27

Actu des assos 28

Infos spéciale EHPAD 34

Infos 36

C Cvrnon 41

Conseils municipaux 42

Plan Communal de Sauvegarde 44

Tribune Libre 45

Agenda 46

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral

Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication

Création & Conception : Sylvie Mahé, Pascale Cataldi (Service communication municipal)

Impression : JF Impression // Tirage : 3300 exemplaires

Crédits photos et images :
Ville de Cournonterral, Adobe Stock, Montpellier 3M, les associations de la ville, Wednesday Gospel, Harmonie de Sète, Daniel Pons, Petra Tomaskovicova

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.
Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.

IMPRIM'VERT® PEFC Papier recyclé

Chères Cournonterralaises,
Chers Cournonterralais,

La transition climatique qui frappe notre planète n'aura pas épargné Cournonterral en cet été 2023. Aux difficultés économiques et énergétiques que nous connaissons depuis de longs mois est venue s'ajouter une période de canicule et de sécheresse sans précédent, qui a marqué notre quotidien avec son lot de restrictions. Notre patrimoine naturel en a été durablement marqué, même si on peut se réjouir d'avoir été épargnés par les incendies. Nous avons engagé plusieurs actions majeures visant à développer des démarches écoresponsables à Cournonterral.

Le lancement du schéma directeur immobilier et énergétique accompagné pendant 4 ans par l'ADEME et la Région, l'adoption de la charte "commune économe en eau" portée par l'association des maires de l'Hérault, le programme de renouvellement général du réseau d'eau potable engagé avec le Syndicat du Bas-Languedoc, le diagnostic du patrimoine arboré confié à l'Office National des Forêts, la mise en place d'un atlas de la biodiversité, la limitation à 30 km/h et l'extinction de l'éclairage public témoignent de ces engagements vertueux pour la sobriété et le respect de l'environnement.

Dans ce contexte difficile, nous avons dû également nous résoudre à améliorer les recettes fiscales de la collectivité, en veillant toutefois à maintenir nos taux d'imposition dans la moyenne départementale. Cette décision difficile mais nécessaire, prise en responsabilité, est destinée à amortir nos dépenses énergétiques qui ont littéralement explosé, mais aussi à limiter le recours à l'emprunt afin de financer les investissements colossaux qui s'imposent à notre collectivité. Malgré tout, Cournonterral se porte bien, nous progressons, dans la résilience, et avec détermination face aux difficultés.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée, certes au prix de la création d'une 7e classe depuis notre élection.

La fête des associations a été une belle réussite, mettant en lumière la bonne santé et le dynamisme de notre tissu associatif, pilier du bien vivre ensemble.

Nos deux fanfares, le Réveil Cournonterralais et Lo Chivalet, sont désormais reconnues au sein du réseau des écoles de musique de la cité des arts (conservatoire) de la Métropole.

Le tambourin club continue de briller dans l'élite, avec un titre de vice-champion et des victoires en coupe de France et en Supercoupe des masters Montpellier Méditerranée Métropole. Les évènements culturels et festifs ont remporté un franc succès.

Fidèle à nos traditions et à notre identité, les animations estivales si précieuses pour consolider notre lien social, se sont déroulées sans incident notable, dans la convivialité et la bonne humeur, à l'inverse de ce qui a pu être observé dans de nombreuses communes voisines.

Les projets avancent très bien également. Dans les tous prochains jours, les premiers travaux d'aménagement pour l'implantation du lycée vont démarrer, concrétisant ainsi cet équipement public majeur tant attendu par notre population. Les propositions d'offres pour le projet d'école sur l'ancien plateau sportif sont attendues fin octobre pour un démarrage des travaux début 2024. Une aire de jeux pour enfants, qui faisait cruellement défaut au quartier les jardins d'Hélios, sera implantée dans les prochaines semaines. Les travaux d'aménagement de la Grand'Rue vont encore se poursuivre pendant quelques mois pour aboutir à une entrée de ville totalement reconfigurée, plus agréable et sécurisée.

Les résidents de la nouvelle maison de retraite investissent des locaux entièrement neufs début octobre.

Les premiers permis de construire pour des locaux professionnels sur la zone d'activité de Cannabe ont été délivrés.

Certes, la période que nous traversons est difficile avec une reprise possible des contaminations Covid contre lesquelles je vous engage à prendre toutes les précautions afin de préserver la santé de tous. Mais je reste déterminé, avec mon équipe, afin d'engager les actions nécessaires pour améliorer votre quotidien et préparer le Cournonterral de demain.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Le Maire, William ARS

La rentrée scolaire

Une nouvelle classe

Lundi 4 septembre, 864 élèves ont repris le chemin des écoles de la commune (publiques, privée, associative), en présence des élus, du maire William ARS et de Sylvian CARRIERE, député de la circonscription.

Face à l'augmentation des effectifs, une nouvelle classe modulaire a dû être ouverte à l'école élémentaire Georges Bastide de l'Esplanade. Cet aménagement est temporaire dans l'attente de l'ouverture du nouveau groupe scolaire prévue à la rentrée 2025.

Un nouveau directeur

Romain BARBE est le nouveau directeur du groupe scolaire Georges Bastide. Il a enseigné, durant 4 ans, en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) à Montpellier puis 6 ans à St Bauzille de la Sylve avec la double casquette enseignant/directeur. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi que d'excellents projets à venir.

864 élèves dans les 4 écoles de la ville

- **276** Ecole maternelle La Calandrette **11 classes**
- **462** Ecole élémentaire Georges Bastide **17 classes**
- **113** Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc **4 classes**
- **13** Ecole associative Calandreta dels Pétaçons **1 classe à 4 niveaux**

Les équipes éducatives

Ecole "La Calandrette"

Groupe scolaire "Georges Bastide"

Ecole "Calandreta dels Pétaçons"

Ecole "Sainte Jeanne d'Arc"

Groupe scolaire

Face à l'urgence de la situation, l'équipe municipale met tout en œuvre pour concevoir, réaliser et livrer son groupe scolaire au plus vite. Habituellement, la création d'un groupe scolaire nécessite deux mandats pour voir le jour : un mandat pour les études de plus en plus complexes (géotechnique, hydraulique, autorisation environnementale, autorisation d'urbanisme...) et la recherche de financements et un autre mandat pour la réalisation.

Septembre 2020
Ouverture en urgence d'une classe élémentaire le jour de la rentrée scolaire

Septembre 2021
Ouverture de 2 classes : 1 élémentaire, 1 maternelle

Printemps 2022
Extension de la cantine maternelle

Rénovation et équipement de la cuisine centrale

Septembre 2022
Ouverture de 3 classes : 2 maternelles, 1 élémentaire (modulaire dans la cour de l'école Georges Bastide)

Pose d'un modulaire pour agrandir l'espace repas de la cantine élémentaire

Septembre 2023
Ouverture d'une classe élémentaire (modulaire).

L'emplacement choisi pour ce groupe scolaire est situé entre le futur lycée, l'école maternelle Calandrette et l'école élémentaire G. Bastide, sur les anciens plateaux sportifs au cœur du village, proche de toutes les infrastructures nécessaires à la vie scolaire (salle V. Hugo, piscine Poséidon, futur Bus Tram sur la RM5).

Pour accélérer le processus, l'équipe municipale a opté pour un marché de conception/réalisation : on confie simultanément la conception (études) et la réalisation (exécution des travaux) d'un ouvrage à un groupement d'entreprises, plus rapide qu'une procédure classique concours de maîtrise d'œuvre / marché de travaux.

Le projet consiste en la création d'un groupe scolaire de 10 classes, en construction hors site (préfabrication), comprenant 6 classes élémentaires et 4 classes maternelles. Le projet prévoit également un accueil de loisir périscolaire, une cantine scolaire et une cuisine de remise en température.

Le projet devra prendre en compte l'évolutivité des effectifs scolaires avec la possibilité d'une extension future de deux classes supplémentaires.

La Ville souhaite atteindre des performances énergétiques et thermiques correspondant à une labellisation Bâtiment Durable Occitanie (BDO) Niveau Bronze, une labellisation E+C- de niveau E4/C1 et BEPOS RE 2020, en favorisant notamment des modules à ossature bois avec vraisemblablement une large couverture de panneaux photovoltaïques.

Calendrier de réalisation

- Fin Octobre 2023 : Remises des offres par les 3 groupements sélectionnés
- Début 2024 : Choix du lauréat et notification des marchés
- 2024/2025 : Préfabrication des modulaires et travaux de pose
- Livraison juin 2025 pour la rentrée de septembre.

Futur lycée et halle des sports

Organisation de l'enquête publique relative au lycée et à la halle des sports

Il sera procédé du lundi 16 octobre 2023 au vendredi 17 novembre 2023 à une enquête publique unique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Cournonterral, pour la construction du lycée,
- à la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Cournonterral, pour les aménagements de la voirie et des stationnements,
- à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Cournonterral, pour la construction du gymnase,
- à la délivrance du permis de construire du lycée,
- à la cessibilité (enquête parcellaire),

présentées par la Région Occitanie, désignée coordinatrice de ce projet.

Le dossier d'enquête sera consultable du lundi 16 octobre 2023 à 8h00 au vendredi 17 novembre 2023 à 17h00 à la Mairie Annexe 12 avenue Armand Daney.

5 permanences du commissaire enquêteur sont organisées en mairie annexe :

- Lundi 16 octobre 2023 de 15h30 à 18h30
- Mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
- Samedi 4 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 (Hôtel de Ville de Cournonterral Place Viala)
- Lundi 6 novembre 2023 de 15h30 à 18h30
- Vendredi 17 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Un avis d'enquête publique publié sur les supports réglementaires viendra préciser toutes les modalités de l'enquête.

AIDE AUX DEVOIRS

Dans le but de réduire les mauvais scores en matière de résultats scolaires, la municipalité propose, cette année encore, une aide aux devoirs, avec les moyens financiers dont elle dispose, même si cela ne fait pas l'objet des obligations d'une mairie.

Les enfants de CM2 se préparant à l'entrée au collège, se trouvaient en CP à la rentrée 2020 et ont été touchés de plein fouet par l'effet COVID au début de leur cursus élémentaire comportant les apprentissages fondamentaux. Certains sont partis avec des manques et une mise à niveau s'avère nécessaire.

■ Etudes surveillées

Inscription possible 2 jours par semaine, attribués en fonction de chaque classe.

Ce dispositif a débuté jeudi 14 septembre, sur le lieu de scolarisation des enfants, avec 6 intervenants et 10 enfants. **Depuis l'année dernière, 2 bénévoles ont rejoint l'équipe** dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe bénévole, contactez :
04 67 85 60 61

■ Accompagnement à la scolarité

Poursuite de notre action vers les enfants en décrochage scolaire dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) validé et soutenu par la CAF. L'objectif est d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.

Certains élèves en grande difficulté d'apprentissage étaient déjà connus, mais la période se situant du 14 au 29 septembre a permis aux 4 encadrants en charge de l'accompagnement à la scolarité, de détecter, en collaboration avec les enseignants, les enfants nouvellement impactés.

Ce dispositif a débuté le lundi 2 octobre.

Geneviève SOLACROUP,
Déléguée Culture et Patrimoine

Nouveau portail famille

Depuis le 4 septembre, le service enfance jeunesse utilise un nouveau logiciel pour les réservations et les facturations des accueils de loisirs.

Lien de connexion :
parents.logiciel-enfance.fr/cournonterral

Ce nouveau logiciel permet une meilleure possibilité d'inscription : la réservation en masse.

Les parents peuvent réserver la cantine ou l'accueil du soir en 3 clics.

Finis les oublis de validation de pages semaine par semaine !

La gestion des listes d'attente sur les centres de loisirs est également gérée par le logiciel. Dès qu'une place se libère, vous recevez une notification.

Les inscriptions pour les mercredis et vacances s'ouvrent à 9h à dates fixes.

MERCREDIS		
Novembre à Décembre	09/10	9h
Janvier à Février	11/12	9h
Février à Avril	29/01	9h
Avril à Juillet	25/03	9h
VACANCES SCOLAIRES		
Vacances d'automne	21/09	9h
Vacances de Noël	30/11	9h
Vacances d'hiver	09/01	9h
Vacances de printemps	05/03	9h
Vacances d'été	04/06	9h

Cantine à 1€

Près de 140 familles de la commune, ayant un quotient familial compris entre 1 € et 600 € vont bénéficier du dispositif de l'Etat "Cantine à 1 €".

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. **Cette aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10.000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.**

La municipalité s'est inscrite dans cette démarche et a été retenue.

Nous souhaitons une bonne rentrée en 6e à tous nos CM2 à qui nous avons remis le 30 juin dernier une calculatrice spécifique "Collège".

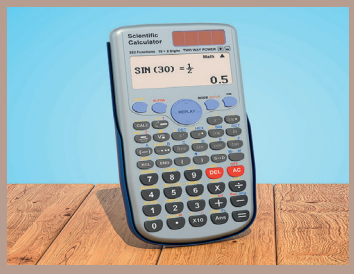

SEMAINE OLYMPIQUE

La ville de Cournonterral, labélisée Terre de jeux 2024, a proposé, dans le cadre de la journée olympique prévue mondialement le 23 juin, de se mettre au diapason du #bougerplus.

Du 20 au 27 juin

■ **Je bouge plus à l'école**
Les écoles de la ville ont contribué à la réussite de cette semaine en proposant des thématiques autour du sport et des jeux olympiques.

■ **Un compteur pour "être en forme olympique"**
Un compteur de temps de pratique proposé aux Cournonterralais indiquait 953 participants (école, association, pratique libre et journée olympique) après 7 jours soit 1285 h et 25 min de pratique.

Félicitations à tous !

Le 23 juin : Je rencontre un champion du monde

Jayson Séris et Douglas Galant, champions du monde de tambourin, ont proposé une séance d'entrainement aux 17 classes des écoles G. Bastide et Ste Jeanne d'Arc. Près de 400 enfants ont pu échanger avec ces deux champions qui se sont pliés au jeu des questions et des autographes !

Le 25 juin : Journée olympique

La ville a sollicité les associations sportives afin d'animer la journée olympique, dimanche 25 juin. Elles ont été nombreuses à répondre présentes et à accueillir sur leur stand près de 300 personnes sont venues s'essayer aux 15 activités proposées. Deux expositions qui ont été prêtées gracieusement par le CDOS et la CASDEN ont permis au public de découvrir l'histoire des jeux olympiques. Malgré la chaleur, cette manifestation, soutenue par Hérault Sport, a été une véritable réussite. La journée s'est terminée par la première soirée des jeunes sportifs et des jeunes bénévoles Cournonterralais méritants pour leurs bons résultats ou leur persévérance et implication dans un projet collectif ou individuel : 60 jeunes ont pu monter sur le Car podium Hérault Sport afin de recevoir un diplôme des mains de M. Ars, maire de Cournonterral et M. Carrière, député de la circonscription.

Le 29 juin : Opération Smashy

La classe de Mme Robinot de l'école G. Bastide a remporté le 3e prix de l'opération Smashy (organisée par le comité de de l'Hérault de Volley Ball). 177 classes du département ont participé au quizz qui conclut un cycle de volley ball. Ces cycles sont financés, dans le cadre des cours d'EPS, par la caisse des écoles, le Cournon Volley Ball et la ville de Cournonterral.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre, la fête des associations organisée par la ville a accueilli un public nombreux venu à la rencontre des dirigeants et bénévoles des 45 associations présentes.

Après une journée riche et animée, bénévoles et futurs adhérents ont pu apprécier la soirée festive programmée par Geneviève Solacroup, déléguée à la culture.

L'organisation en fin d'après-midi de cette manifestation et le caractère festif de cette journée a été encore une fois plébiscitée. La saison associative est donc lancée !

La vie associative est une priorité de la ville tant elle permet de maintenir le lien social. La commune s'engage fortement auprès des associations que ce soit par le versement de subventions, un soutien logistique ou encore la mise à disposition de ses infrastructures municipales à hauteur de 350 heures par semaine.

Gautier VIDAL,
Adjoint Education, Sport, Jeunesse et Vie associative

SOLIDARITÉS

Conférence

Le Pr Jean-Bernard Dubois, Radiothérapeute et Président de la Ligue contre le cancer (Comité 34) et le Dr Marine Guy, médecin responsable du site de l'Hérault pour le Centre Régional de Coordination de dépistage des cancers Occitanie ont permis au public de parfaire leurs connaissances sur la prévention et le dépistage des cancers à l'occasion d'une conférence organisée en partenariat par la ville et la Ligue contre le cancer, le 14 septembre à la Salle du Peuple.

Octobre Rose

La ville s'associe, cette année encore, à l'opération Octobre Rose en partenariat avec la Ligue contre le cancer lors du marché du samedi matin. Sapeurs-pompiers, associations, élus et bénévoles vous proposerons plusieurs animations, collectes et ventes au Profit de la Ligue.

Rendez-vous Place Viala samedi 7 octobre de 8h à 12h, dress-code Rose !

Demande de logement social :
aidez-nous à vous aider !

Si vous êtes demandeur de logement social, sachez que le seul moyen pour le CCAS d'en être informé et de tenter de soutenir votre dossier auprès des commissions d'attribution des bailleurs sociaux est que vous lui transmettiez votre attestation de demande de logement puis votre attestation de renouvellement du dossier.

En ce qui concerne l'attribution des logements, une commission organisée par les bailleurs sociaux se réunit afin d'étudier 3 dossiers pour chaque logement disponible ; elle est seule décisionnaire.

- **Pour transmettre vos documents au CCAS :**
  - **maisondesservices@ville-cournonterral.fr**
  - **Accueil Maison des Services** *(104 Esplanade Hélios)*
- **Pour déposer une demande de logement :**
  www.demande-logement-social.gouv.fr
- **Pour les salariés d'entreprises privées, de 10 salariés et plus, Action Logement peut également enregistrer les demandes.**
  - Plus d'infos sur : **www.actionlogement.fr**
  - Dépôt du dossier sur: **www.al-in.fr**

Chaque demandeur doit bien veiller à compléter son dossier, le mettre à jour et le renouveler si besoin.

L'équipe de la Maison des Services peut venir en aide, sur rendez-vous, aux personnes en difficulté numérique ou administrative pour la constitution de leur dossier.

Repas de Noël

Après le succès de l'édition 2022, l'équipe du CCAS travaille activement à l'organisation du traditionnel repas de Noël à destination des Cournonterralais, de 70 ans et plus afin de leur offrir un beau moment festif et convivial.

Un coffret goûter pourra être livré uniquement aux personnes dont l'état de santé ne permet pas de se rendre au repas. L'objectif premier est d'inciter les Cournonterralais à venir à la rencontre des autres et de rompre l'isolement de certains.

Retrouvez le bulletin d'inscription page 46

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

SENIORS

Programme MACVIA

La commune renouvelle le programme EPCA MACVIA en partenariat avec le CHRU, l'université de Montpellier (UFR STAPS) et l'association FEPCAS.

Ce programme gratuit, destiné aux personnes de 60 ans et plus, poursuit l'objectif général de prévenir les effets du vieillissement et les chutes à travers des informations, des animations et des séances de pratiques motrices.

Chaque participant bénéficie de 2 séances d'1h30 par semaine le lundi et jeudi matin sur Cournonterral.

La réunion d'information du 11 septembre animée par le Professeur Bernard a rassemblé près de 40 personnes. Celles qui étaient intéressées ont ainsi pu s'inscrire et échanger avec l'équipe encadrante à l'issue de la réunion puis réaliser les tests préalables dès le 20 septembre.

Ateliers mémoire

Les ateliers sont lancés depuis le 14 septembre !

Le programme qui se déroule jusqu'à fin octobre prévoit des jeux, des sorties sur le thème de l'environnement, des ateliers divers en intérieur et en extérieur ayant tous le même objectif : booster la mémoire de chacun dans une ambiance conviviale et bon enfant ! Ces ateliers sont animés par l'association Sud Loisirs en partenariat avec la ville et s'adresse aux personnes de 60 ans et plus.

Il reste encore des places à la date de rédaction de cet article, **ne tardez pas à vous inscrire auprès de Catherine de Sud Loisirs au 06 64 09 27 60**.

Semaine Bleue

Deux beaux rendez-vous, Salle Victor Hugo, à 14h30 !

C'est une nouveauté cette année pour la Semaine Bleue, la ville propose aux personnes de 60 ans et plus, un **loto gratuit mardi 3 octobre** afin de leur permettre d'accéder à un beau moment de loisir et de convivialité.

Ce loto précède le traditionnel **goûter spectacle offert jeudi 5 octobre**. Il sera animé par le duo vocal Nathalie et Laurent de la compagnie Pacific Spectacles (variétés françaises et internationales d'hier et d'aujourd'hui).

Attention ! Inscription obligatoire en mairie :
04 67 85 00 11 // mairie@ville-cournonterral.fr

Roseline TERME, Déléguée Séniors & Accessibilité

PARENTALITÉ

Esplanade Hélios : bientôt une aire de jeux

La commune s'attache à développer les équipements sur le quartier Hélios afin de répondre aux attentes des habitants. Après l'ouverture de la Maison des Services et le réaménagement de l'Esplanade Hélios afin de sécuriser les piétons, une aire de jeux pour enfants sera prochainement installée sur cette esplanade.

Un comité de concertation associant élus et familles du quartier avait été créé afin de déterminer aussi bien l'emplacement que le type de structures à retenir. Lors de sa réunion au mois de juin, ce comité a validé le projet présenté par une société de Cournonterral.

Les travaux de cet espace ludique, dont le coût s'élève à environ 42 000 € TTC, seront réalisés dans les prochaines semaines. Il est destiné aux jeunes enfants de 2 à 7/8 ans.

Tout sera mis en œuvre pour leur permettre de s'y amuser dès les vacances d'automne.

Un second projet va être étudié pour envisager d'aménager un terrain de jeux pour les plus grands dans une partie du bassin de rétention.

Anne-Marie DELOBEL, Déléguée Petite Enfance & Parentalité

ENVIRONNEMENT

Jardins familiaux

L'avancement du projet de jardins familiaux suit son cours, grâce au groupe de travail constitué d'habitants volontaires pour porter la future association.

Prochaine étape : le terrain. Identifié et pressenti pour accueillir les jardins familiaux, il est en cours de négociation avec le propriétaire. A suivre…

Atlas de la Biodiversité Métropolitan (ABM)

La biodiversité est partout. Le terme biodiversité englobe toute la diversité du vivant : diversité des espèces, de leur patrimoine génétique et diversité des écosystèmes qu'elles composent.

Montpellier Méditerranée Métropole fait partie des 36 "points chauds mondiaux" abritant une biodiversité particulièrement riche mais fragile : 1/3 du territoire classé "réservoir de biodiversité" (des garrigues aux étangs littoraux, en passant par la mosaïque agricole), 2/3 des espèces connues en France métropolitaine présentes sur le territoire. Cournonterral est classé "hot spot international" de la biodiversité : cette richesse de biodiversité est particulièrement menacée par l'activité humaine.

L'objectif d'un atlas de la biodiversité est d'augmenter la connaissance de ce patrimoine et de sensibiliser le public à la biodiversité. **Car on ne peut aimer et protéger que ce que l'on connait et que l'on sait nommer.** Il n'est pas qu'un simple inventaire naturaliste des différentes espèces existant sur un territoire : il permet d'élaborer une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire et constitue un outil d'information et d'aide à la décision.

La démarche répond donc à un triple objectif :

- Mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés.
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité.
- Intégrer les enjeux de la biodiversité en amont des démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

L'un des intérêts de cette démarche est qu'elle peut être très participative et associer à la réalisation des inventaires les habitants et les enfants des écoles. L'ABM permet aussi d'observer aujourd'hui pour préparer demain.

Soucieuse de préserver et conserver sa biodiversité, la commune s'est portée volontaire pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, dans le cadre de la Métropole ce qui permet d'obtenir des financements du Ministère de l'Environnement et le pilotage de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). L'OFB estime le coût moyen de réalisation d'un ABC entre 15 000 et 30 000 €, parfois plus en fonction de la superficie du territoire, de sa complexité, etc. Ces coûts sont donc pris en charge par l'Etat.

Le lancement du projet a lieu en octobre à la Métropole.

Nettoyage citoyen du 23 septembre 2023

La municipalité a organisé un nettoyage citoyen, dans le cadre du World Clean Up Day, en mobilisant particuliers et associations, afin de nettoyer les sites de notre ville des déchets sauvages et sensibiliser le plus grand nombre aux gestes éco-responsables, à la lutte contre la pollution et aux actes inciviques de décharges illégales qui sont malheureusement encore nombreuses malgré les actions de lutte perpétuelles engagées par la commune.

37 participants bénévoles ont collecté sur les quartiers et les routes qui correspondent au bassin versant du Coulazou, plus de 1 tonne 1/2 de déchets de toutes sortes y compris des encombrants de gros volumes.

La municipalité tient à remercier les citoyens participants et le personnel technique pour leur engagement lors de cette action qui s'est déroulée dans la solidarité, la bonne humeur et s'est terminée par le verre de l'amitié.

SIGNALEZ LES DECHETS EN GARRIGUE !

Vous pouvez signaler la présence de déchets en garrigue en envoyant une photo comportant les points GPS (géolocalisation) du lieu pollué à :

mairie@ville-cournonterral.fr

Ressource en eau : tous solidaires et vigilants

Le Préfet de l'Hérault a ajusté les mesures de restriction d'eau depuis le printemps et pendant tout l'été, sur la base de l'arrêté cadre du 5 avril 2023 définissant des zones d'alerte pour 19 bassins versants dans l'Hérault et 4 niveaux d'alerte : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.

La situation s'aggravant, de nouvelles mesures ont été prises, dont la dernière le 17 août, pouvant encore évoluer à la date de publication de ce journal. Les restrictions dépendent du niveau d'alerte dans lequel est classée la commune. Cournonterral est actuellement au niveau de la crise.

Plus d'infos sur la situation à Cournonterral :

- Site Internet des services de l'Etat www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse
- Application RestReau34

La Source du Théron concernée aussi par les restrictions d'usage de l'eau

En vertu de l'arrêté préfectoral de préservation de la ressource en eau, il est formellement interdit de prélever de l'eau à la source du Théron ainsi que dans les canaux d'acheminement de l'eau jusqu'à la rivière, sous peine d'une amende de 1500 €.

Ces restrictions ont pour but de protéger les milieux aquatiques et notamment la faune et la flore du Coulazou.

Signature de la Charte départementale de l'Eau

Une charte d'engagement départementale a été co-construite et signée le 18 juillet à Villeveyrac par Hugues MOUTOUH, Préfet de l'Hérault, Kléber MESQUIDA, Président du conseil Départemental et Frédéric ROIG, Président de l'Association des Maires de l'Hérault.

La ville de Cournonterral était représentée à cette occasion afin de confirmer son adhésion à cette charte qui engage à un plan d'actions actuellement en contruction (recherche de fuites du réseau d'eau potable notamment...).

La charte a été adoptée par le conseil municipal du 27/09.

Un diagnostic de 327 arbres dans le village

La municipalité a fait réaliser par l'Office National des Forêts (ONF) un diagnostic des 327 arbres, situés en ville sur les emprises municipales ; c'est la première fois qu'un diagnostic de cette envergure est engagé sur notre territoire.

Cette expertise était nécessaire pour identifier les arbres nécessitant des soins afin de les préserver de l'impact du changement climatique, de l'apparition de nouvelles maladies ou de prédateurs pouvant les dévaster et ceux, qui par leur état de santé, pourraient représenter un danger pour les passants.

Un rapport, très complet et instructif, dresse un état des lieux de notre parc :

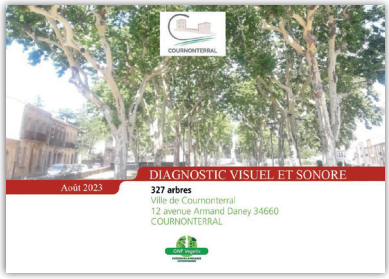

- 24 essences dont des platanes, des pins d'Alep et des cèdres du Liban par exemple pour les arbres à hautes tiges (plus d'1 m 60), génèrent beaucoup de fraicheur et sont utiles au repos des oiseaux migrateurs.
- 69% des arbres sont dans un état de fonctionnement physiologique correct ; les autres sont affaiblis ou dans un état déficient.

L'étude préconise pour 103 arbres, qui présentent des désordres physiologiques, de mettre en place une surveillance ou des travaux : essentiellement des travaux de taille, mais aussi d'abattage selon les cas. Des mesures de sécurité seront prises sur les arbres qui pourraient présenter un danger.

Un programme d'actions et un calendrier vont être mis en place avec l'appui de l'ONF et la commune va étudier les modalités de remplacement des arbres qui malheureusement devront être abattus.

Parmi les arbres identifiés, certains mûriers platanes de la commune sont suspectés d'être la proie du Xylotrechus ou Longicorne Tigre.

Cet insecte fait l'objet d'inspections permettant un inventaire des sites contaminés et de sa répartition dans la région. Ces éléments vont permettre aux services de l'Etat de statuer sur le classement définitif de cet envahisseur et des mesures à prendre.

Un diagnostic spécifique va être réalisé pour le mûrier platane de la Vigne du Parc le plus atteint.

Un avis technique a été également sollicité auprès de FREDON Occitanie, organisme à vocation sanitaire, pour conduire des actions collectives dans les domaines de la santé des végétaux, de la santé publique et de la protection de l'environnement.

En attendant plus d'infos sur cet insecte vous pouvez :

- Consulter Xylotrechus chinensis – Surveillance sanitaire (fredonoccitanie.com).
- Eviter l'achat de nouveaux plants de mûriers.
- Désinfecter les outils de taille et de soin pour éviter toute propagation de maladies ou de champignons.
- Ne pas exporter les déchets des arbres morts.

Anne GACHON,
Déléguée Développement durable & Espaces naturels et agricoles

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif 2e édition !

Après le succès de la première édition en 2022/2023, la Ville lance son deuxième Budget participatif 2023/2024.

Quel est l'objectif ?

C'est vous qui proposez ! C'est vous qui décidez !

- Vous proposez vos idées, projets pour la commune à l'échelle d'une rue, d'un quartier, ou de la ville. Du moment qu'ils vont dans le sens de l'intérêt général, ils peuvent correspondre à n'importe quelle thématique vous tenant à cœur et utile pour la collectivité.
- Vous votez pour les idées/projets qui vous plaisent le plus !

Qui peut participer ?

Chaque habitant à partir de 11 ans.

Quel montant est attribué ?

L'enveloppe pour réaliser un projet est de 20 000 €. Vous pouvez donc proposer un projet qui coutera 20 000 € ou moins mais pas plus.

Comment fait-on pour déposer une idée/projet ?

- Vous **consultez le règlement** du budget participatif pour connaître le cadre à respecter.
- Vous **remplissez le formulaire** de dépôt, soit :
  - en ligne sur le site de la ville ▸ www.ville-cournonterral.fr/ Mon cadre de vie/Démocratie participative
  - vous le demandez à l'accueil de la Mairie ou de la Maison des Services et vous le déposez au même endroit une fois rempli.

Et après que se passe t-il ?

Les projets reçus sont examinés par un comité de suivi constitué d'élus, d'agents municipaux et **d'habitants volontaires** pour voir s'ils sont éligibles et faisables c'est-à-dire pour s'assurer qu'ils respectent le règlement, qu'ils relèvent de son champ d'action et qu'ils sont réalisables techniquement et juridiquement par la commune. **Si vous souhaitez participer voir l'encadré ci-contre.**

Et ensuite ?

Les projets éligibles sont présentés aux habitants qui peuvent alors voter pour leurs préférés. Le projet qui obtient le plus de voix gagne et est mis en œuvre par les services de la ville.

C'est ce qui s'est passé en 2022/2023 : 4 projets éligibles avaient été soumis au vote de la population. Le gagnant a été celui de l'aménagement d'une scène rétractable pour la salle Victor Hugo et la collectivité l'a réalisé.

L'association initiatrice du projet "scène rétractable" témoigne !

Répondre au budget participatif fut pour l'association Corps en Mouvement comme une évidence : cela nous permettait à la fois de participer activement à la vie de la commune mais aussi d'aller à la rencontre d'un public pour mieux partager notre projet.

Avec la future construction d'une halle au sport, nous pensons que la salle Victor Hugo doit être dédiée à la culture et à l'éducation. Déjà dotée d'une sonorisation de qualité, des investissements ciblés permettraient à moindre coût de transformer cette salle en un lieu d'accueil où pourraient s'exprimer les associations culturelles et artistiques, les écoles mais aussi des professionnels du monde du spectacle.

Participer à cet appel à projet, nous a obligés à expliciter notre envie, à mieux la construire en écrivant un texte explicatif accessible pour tous et en budgétisant les coûts après avoir contacté les différentes entreprises. Finalement, la démarche fut assez simple.

Cela nous a aussi permis de voir si notre envie était partagée par la population de Cournonterral à travers les différents échanges que nous avons eu au cours du processus de sélection.

COMITÉ DE SUIVI

Vous souhaitez participer à l'examen des projets ?

Envoyez votre candidature par mail

avant le 1er décembre 2023

(Nom, Prénom, adresse, numéro de téléphone)

communication.democratie@gmail.com

Un tirage au sort désignera les habitants de Cournonterral qui rejoindront ce comité de suivi.

ALORS MAINTENANT A VOUS DE JOUER !

Règlement et formulaire d'inscription :

- Mairie et Maison des Services
- Site ville *(Ma Mairie/Démarches/Budget Participatif)*

CALENDRIER
Budget Participatif #2

20 000 € pour financer vos projets d'intérêt général

7 Octobre > 15 Décembre
A vos idées !

1 Consultez le règlement et déposez vos projets.

Documents accessibles en ligne ou à l'accueil de la Mairie et de la Maison des Services.

1er Janvier > 29 Février
Analyse d'éligibilité

2 Le comité de suivi s'assure du respect des critères fixés par le règlement et évalue leur conformité technique, juridique et financière.

Mars 2024
Présentation des projets

3 Lors d'un évènement festif, les porteurs des projets pourront présenter et défendre leur projet.

Mars > Avril 2024
Votez !

4 Les habitants prennent connaissance des différents projets et votent pour leurs 3 préférés.

Mai 2024
Présentation des projets

5 Présentation des projets ayant obtenu le plus de suffrages par ordre decroissant de nombre de voix jusqu'à épuisement des 20 000 €

Juin > Décembre 2024
Réalisation et suivi

6 Realisation et suivi du ou des projets gagnants et communication régulière sur l'avancement de leur mise en œuvre.

COMMUNICATION

Nouvelle campagne propreté

Nous poursuivons notre campagne de sensibilisation de citoyenneté sur la propreté urbaine.

La première affiche appelait à l'engagement pour des rues et des lieux publics sans mégots !

Car un mégot c'est 2 500 à 4 000 composants chimiques et du plastique... Jeté au sol, il finit irrémédiablement dans la nature et met alors 12 années pour se dégrader ou dans les égouts donc la mer, c'est alors 500 litres d'eau polluée!

Nous ne demandons pas aux fumeurs d'arrêter de fumer seulement d'arrêter de polluer.

Notre 2e affiche appelle à l'engagement pour des rues et lieux publics sans déjections canines !

Contrairement aux mégots elles ne polluent pas l'environnement mais elles polluent notre quotidien.

Les déjections canines ce sont des désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles dégradent notre cadre de vie.

Nous ne demandons pas aux propriétaires de chiens de s'en séparer seulement de prendre leurs responsabilités. Ramasser ce n'est pas se rabaisser.

Karine TURLAIS,
Adjointe Communication & Démocratie Participative

ENERGIE

Schéma Directeur Immobilier et Energétique

L'agence de la Transition Ecologique (ADEME), en partenariat avec la Banque des Territoires et la Région Occitanie, a lancé un appel à candidatures visant à identifier des collectivités de la région Occitanie pour mettre en œuvre un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) de leur patrimoine bâti.

L'objectif est de mieux connaître son patrimoine pour optimiser les surfaces, être en adéquation avec les besoins et l'évolution de la population, élaborer une stratégie immobilière sur son patrimoine visant la sobriété énergétique tant sur les bâtiments que dans les déplacements liés à leur activité.

La Commune de Cournonterral, propriétaire d'un large patrimoine bâti, a présenté sa candidature qui a été retenue au côté de 11 autres communes et de 8 intercommunalités de la région Occitanie. Seule commune de la Métropole !

Cet accompagnement d'une durée de 4 ans définira les grandes directions de la stratégie patrimoniale, à court, moyen et long terme grâce, à un plan d'actions permettant de :

- Améliorer la qualité des services publics
- Optimiser la performance énergétique
- Connaitre la composition de nos bâtiments et maitriser leurs charges d'exploitation
- Valoriser les actifs immobiliers
- Maintenir en état les bâtiments et améliorer la valeur d'usage.

Le 8 septembre, s'est tenue la réunion de lancement à laquelle participaient les représentants de l'ADEME, l'ALEC, les élus et les services municipaux.

Eddy GOMMERET, Adjoint Finances

URBANISME

Autorisations d'urbanisme

Vous avez des travaux à effectuer et vous ne savez pas quelle autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet ? Voici le récapitulatif des autorisations à demander.

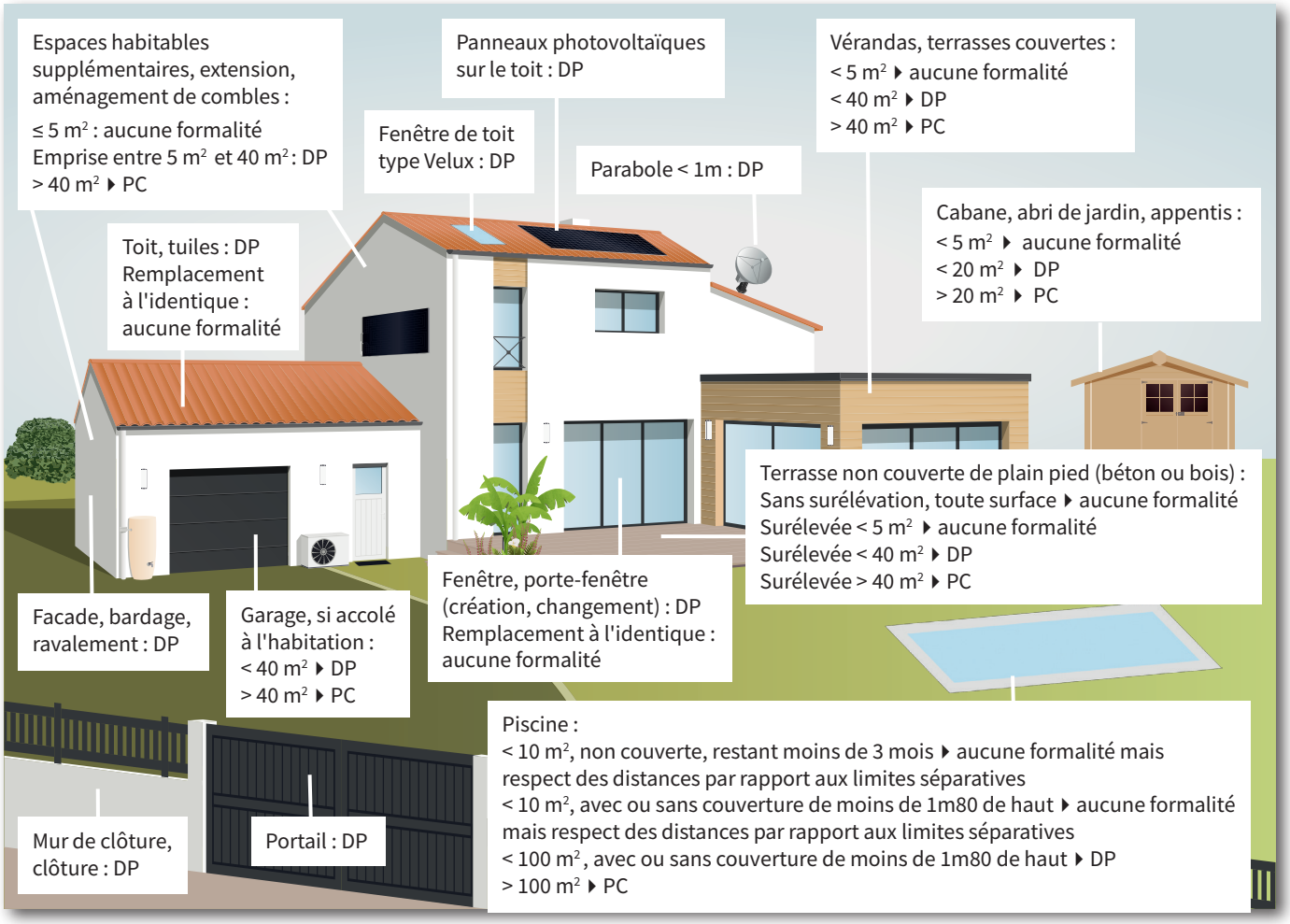

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire (PC) ou une déclaration préalable (DP).

Le recours à un architecte peut être nécessaire (au-delà de 150 m² de surface habitable).

2 possibilités s'offrent à vous pour déposer votre dossier :

- En version papier en Mairie, au service Urbanisme ouvert au public **sur rendez-vous lundi et jeudi après-midi et toute la journée mercredi et vendredi**.
- Sous forme dématérialisée sur le site de la ville à la rubrique **Ma Mairie/Formalités administratives/Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme**.

Site de la ville :
www.ville-cournonterral.fr

Patricia BELKADI,
Adjointe Aménagement, Urbanisme & Sécurité

CULTURE

Concerts DEMOS et la suite...

Après une année bien remplie en évènements, tous les enfants du DEMOS 2 MONTPELLIER 3 M se sont produits sur la scène de l'Opéra Comédie le 15 juin puis sur la grande scène de la salle Pierre Boulez de la Philarmonie de Paris, samedi 24 juin, toujours sous la Direction de la cheffe d'orchestre Zahia ZIOUANI. Ce week-end qui s'est transformé en véritable marathon restera inoubliable pour tous ces enfants qui pour beaucoup ont découvert la Capitale !

En ce qui concerne le projet de "classe unique", mis en place par la Cité des Arts (Conservatoire à Rayonnement Régional), il a débuté mardi 19 septembre de 17h30 à 20h à l'antenne du Conservatoire.

Cette classe permettra aux enfants issus du DEMOS 2 de poursuivre leur apprentissage en suivant au même moment les cours de formation musicale, d'instrument et d'un ensemble de cuivres.

14 enfants issus du DEMOS 2 participent à cette classe unique, 6 adolescents issus du DEMOS 1 se joignent à eux lors du tutti de 19h à 20h. Les intervenants sont Xavier Coquelle-Sibra pour le trombone et le tuba, Aurélien DELTORO pour la trompette, Lionel GIROUD pour le cor et Nathaniel DAPRVIL pour la formation musicale.

Cette formation se produira sur la commune lors d'évènements municipaux et le projet d'un travail avec la classe unique saxophone et violoncelle est à l'étude pour un concert en fin d'année.

Festival Montpellier Danse

Samedi 1er juillet à 11h // Esplanade Jean Moulin

Le Groupe Urbain d'Intervention Dansée (GUID) a pour mission d'amener la danse du célèbre chorégraphe, Angelin PRELJOCAJ dans des lieux inattendus pour offrir la danse à tous.

Ce ballet a attiré beaucoup de spectateurs sur l'esplanade par la qualité de ses danseurs et aussi leur proximité avec le public, répondant à ses questions avec un grand plaisir. Un bel exemple de spectacle vivant !

Festival Radio France

Mardi 25 juillet à 19h // Eglise St Pierre

Philipp SCHUPELIUS, violoncelliste allemand, lauréat du prix "Découverte Jeune Talent" des International Classical Music Awards 2020, nous a transportés avec son instrument avec lequel il est en parfaite osmose sur des compositions de Johann Sebastian Bach, Julia Anderson, Eugène Ysaÿe, Franz Schubert et Berhnard Cossman.

Soirée Cinéma de plein air

Mardi 29 août à 19h30 // Centre Victor Hugo

Pour ne pas annuler cette avant dernière soirée de détente avant la rentrée à cause d'une météo fraîche et venteuse, nous nous sommes rapatriés à la Salle Victor Hugo. L'équipe de "Citron Meringue" avec buvette et restauration légère, sucrée salée, nous a suivis dans cette aventure et a participé au large succès de cette soirée.

1re partie :

De 19h30 à 21h30, animation musicale avec Margo et son répertoire composé de variétés françaises et internationales. Son professionnalisme et son énergie communicative, nous a entrainés dans le chant et même la danse pour certains.

2e partie :

Projection du film "Les 3 Mousquetaires : d'Artagnan", le dernier film de Martin BOURBOULON.

Une soirée détente inédite sur Cournonterral, fort appréciée des spectateurs qui attendent la suite de la fresque avec le volet 2 "Milady". Finalement, un grand merci à la météo qui nous a permis, de façon fortuite, de découvrir que d'autres types de soirées sont possibles à Cournonterral.

Concert Goosie

Samedi 2 septembre à 20h30 // Esplanade Jean Moulin

Ce quintet de musiciens professionnels explorant les nuances du swing, avec Aurélien DELTORO, a été particulièrement apprécié du public après une journée bien remplie autour de la Fête des Associations.

Journées Européennes du Patrimoine

La création théâtralisée du 16 septembre ayant été reportée au 24 pour cause d'alerte orange, c'est sous une belle journée ensoleillée que le public venu nombreux a pu enfin apprécier cette déambulation orchestrée par Amélie Zaroukian, sur le thème "Le patrimoine vivant", sur les pas de Jeanne...

Manifestations culturelles à venir : agenda p. 46/47

MEDIATHEQUE

Ateliers jeux de société

Mercredi 30 août, la médiathèque organisait une animation autour du jeu. Jeux de mimes pour les pré-ados et, jeux de plateau et de réflexion pour les plus jeunes. Une seconde session, le 6 septembre, s'est ouverte sur une partie collective de Tabou. Un autre groupe s'est lancé dans une partie de jeu d'échecs. Les plus experts ont appris aux plus novices. Ce fut un beau moment d'échange et de partage sur les stratégies. En deuxième partie d'atelier, des jeux de plateau se sont mis en place en fonction des affinités de chacun.

Tous ont apprécié ce moment de détente et de rire.

L'archéologie à l'honneur

Un atelier consacré à l'approche de l'archéologie pour les 7/10 ans a été animé par Charlène LACHENAL DELEFOSSE, qui renforce l'équipe de la médiathèque jusqu'à fin septembre. Archéologue expérimentée, elle a dans un premier temps échangé avec les enfants sur les périodes de la préhistoire à l'époque contemporaine.

Elle leur a ensuite présenté le travail de l'archéologue, des approches sur le terrain, des outils et des différentes sciences utilisées en archéologie. Puis les enfants ont fait une série de "jeux d'archéologie" en s'appuyant sur le livret de jeux "Tip Taupe".

En réponse aux nombreuses questions d'un jeune public captivé et enthousiaste, plusieurs découvertes archéologiques marquantes ont été abordées.

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture et Patrimoine

Deux beaux projets

ART ÉPHÉMÈRE DANS LA VILLE

Une nouvelle action a été mise en place dans le cadre du projet d'animation "L'art dans la ville" mené depuis 4 ans par Stéphane Valette, animateur au centre de loisirs maternel municipal. Il s'agit principalement d'art éphémère. Cette fois, les enfants ont réalisé des œuvres bucoliques à l'instar des moulins à vent décoratifs. Ces réalisations ont été installées lundi 10 juillet par Stéphane et Geneviève Solacroup, élue à la culture et au patrimoine.

Vous pouvez découvrir les réalisations des enfants, place de l'Eglise et place André Passet.

LES ATELIERS DU GOÛT

Dans le cadre des jardins pédagogiques mis en place depuis février 2022, le service enfance jeunesse propose des animations favorisant l'éducation à l'environnement et le lien intergénérationnel.

Depuis le mois de juin, les enfants des centres de loisirs maternel, élémentaire et pré-ados, encadrés par l'équipe d'animation, ont participé à la plantation, l'arrosage ainsi qu'à 4 récoltes de légumes et d'aromates qu'ils ont apprécié de cuisiner et de manger.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants du centre de loisirs élémentaire récolteront des légumes de saison pour élaborer des recettes dans le cadre du projet "Les ateliers du goût".

Les intentions pédagogiques du projet :

- Améliorer la relation de l'enfant à lui-même et aux autres en passant du temps dans un espace végétal
- Sensibiliser l'enfant à la culture potagère et à la cuisine de saison

- Développer chez l'enfant sa capacité à goûter, verbaliser ses sensations et choisir les aliments qu'il va cuisiner
- Donner toute la dimension de l'acte de manger comme vivre, se réjouir et se réunir
- Sensibiliser et susciter l'enfant à créer son petit espace potager chez lui avec sa famille

Accueils de loisirs

UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Cet été, les enfants des centres de loisirs ont été bien occupés. Ils sont notamment allés à la plage et à la piscine. Les maternels se sont rafraichis à Fiesta Parc. Les primaires, quant à eux, ont expérimenté la grimpe dans les arbres. Les pré-ados et ados ont testé le Fort Boyard et visité le musée des joutes. Des rencontres avec les autres accueils de l'intercommunalité ont eu lieu. Ainsi les maternels sont allés à Murviel et les pré-ados et ados ont participé à un bivouac en Aveyron. Notre commune a reçu les 120 enfants primaires avec des grands jeux dans les parcs. Quelques enfants de grandes sections ont passé une nuit sous les étoiles au centre de loisirs et les primaires ont fait une veillée. Des séjours de vacances intercommunaux en Aveyron et en Lozère ont ravi 103 enfants dont 45 cournonterralais de 6 à 17 ans.

Cérémonies

RASSEMBLEMENT CITOYEN

Les élus de Cournonterral ont invité la population à un rassemblement civique le 3 juillet à 12h devant l'Hôtel de Ville pour dénoncer les violentes attaques contre les élus, les mairies, les écoles, les crèches et tous les équipements publics. Le Maire a rappelé que les services publics et les élus sont là pour servir l'intérêt général, rendre des services aux populations, aux territoires et pour les défendre aussi. Il a remercié toutes les personnes qui, par leur présence, ont ainsi marqué leur attachement à la défense des valeurs et symboles de la République.

Cérémonie du 14 juillet

En présence des autorités, des associations, des anciens combattants, de la gendarmerie nationale, des sapeurs-pompiers, des élus et des Cournonterralais, le maire a rappelé qu'en ce 14 juillet, nous affirmons notre profond attachement à notre République et à ses valeurs. Nous célébrons les combattants d'hier qui ont construit puis protégé notre démocratie, parmi lesquels les martyrs de notre ville, tombés au champ d'honneur ; mais également les femmes et les hommes qui, aujourd'hui, sont engagés dans nos armées, dans nos forces de l'ordre, dans nos services de secours, et agissent au quotidien pour garantir le respect de nos valeurs fondatrices, notre protection et notre sécurité. Le maire a rappelé notre destin commun, héritage de notre histoire nationale, que nous devons continuer à construire ensemble, avec toute la richesse de notre diversité pour une paix durable.

Célébration de la Libération

La commune a commémoré, comme chaque année, ce moment fort de notre histoire locale : la libération de l'Hérault, la libération de Cournonterral. Le maire a évoqué l'horreur des années de guerre, rappelé combien la vie quotidienne des Cournonterralais, enfants comme adultes, et notre territoire ont également été marqués. Il a rendu hommage à l'incroyable courage, à la volonté et à la force qu'il a alors fallu aux femmes et aux hommes, aux soldats comme aux civils, pour survivre et plus encore pour résister et combattre. Le maire a insisté sur le nécessaire devoir de mémoire envers nos compatriotes et nos alliés qui ont su s'unir au-delà de leurs différences et affronter ensemble les pires dangers, parfois au prix de leur vie, pour rendre aux nations leur dignité, aux hommes, aux femmes et aux enfants des territoires occupés, leur liberté et leurs droits. Il a salué celles et ceux qui œuvrent aujourd'hui pour la préservation de l'ordre, le respect de nos valeurs républicaines et pour le bien d'autrui.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 2 septembre, les élus ont accueilli les nouveaux habitants. Le Maire et son équipe ont présenté la ville, son histoire, ses traditions, ses atouts, ses besoins... Ils ont exposé les politiques et projets conduits dans tous les domaines : groupe scolaire, halle aux sports, lycée, zone d'activité, sécurité, voirie, développement des services publics sans oublier la mise en œuvre de la démocratie participative et de comités consultatifs pour chaque grand projet avec implication des citoyens. Les questions ont été nombreuses et rien n'a été occulté ni les contraintes économiques ou techniques qui imposent des choix à tous, ni l'ampleur de la tâche notamment dans le domaine de la voirie et de la lutte contre les incivilités.

Festivités

SOIRÉES FESTIVES

Quatre soirées festives ont été organisées cet été par la municipalité. La première lors de la Fête de la Musique, deux autres les 5 et 19 juillet et la dernière lors de la Fête des Associations. Ces soirées conviviales ont rassemblé de nombreuses personnes qui ont pu se restaurer entre foodtrucks et repas partagé et apprécier les divers groupes musicaux.

FÊTE LOCALE

Les Festivités Cournonterralaises nous ont concocté un beau programme, riche et varié du vendredi 4 au lundi 7 août : animations taurines, bals, fête foraine, jeux pour les enfants, olympiades, apéritifs à thème, repas rougail, majorettes masculines... et pour finir notre traditionnelle danse de l'escargot. Le slogan"Ma fête j'y tiens et je la respecte !" ne s'est pas démenti. Respect aussi à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à faire briller notre fête locale une fois de plus.

Fête des associations

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre, la fête des associations a battu son plein sur l'Esplanade, entre démonstrations sur scène et défis sportifs pour les 6/14 ans. William Ars, maire de Cournonterral a accueili Hussein BOURGI, sénateur de l'Hérault et Sylvain Carrière, député de la circonscription qui ont constaté la richesse du tissu associatif cournonterralais. Cet après-midi d'échanges s'est poursuivi par une soirée festive animée par le groupe Goosie puis par DJ Philou. La buvette tenue par le Réveil Cournonterralais ainsi que les divers foodtrucks ont permis à tous de se restaurer.

Journée olympique

UNE JOURNÉE RÉUSSIE !

Dimanche 25 juin, près de 300 personnes dont 145 enfants ont participé à la journée olympique organisée par la municipalité avec le soutien d'Hérault Sport. 15 activités étaient proposées sur l'esplanade par les diverses associations sportives qui ont répondu présentes ainsi que deux expositions sur l'histoire et les valeurs des jeux prêtées par le CDOS de l'Hérault et la CASDEN. 60 jeunes méritants, certains sportifs et d'autres bénévoles, ont reçu un diplôme des mains de William Ars, maire de Cournonterral et de Sylvain Carrière, député de la circonscription.

BREVES... BREVES... BREVES...

Retrouvez les coordonnées des associations dans l'annuaire associatif disponible dans les structures municipales et chez les commerçants ainsi que de plus amples informations sur le site Internet de la ville (Découvrir et Partager/Annuaire des associations).

■ Refuge S.P.A

Avec l'explosion des dépenses énergétiques, l'envolée des prix et l'inflation, ce début 2023 a été particulièrement compliqué pour beaucoup d'associations de protection animale. A cela s'ajoute un nombre toujours plus important d'abandons, qui fait craindre le pire pour les refuges et leurs protégés alors qu'ils sont hébergés et choyés chaque jour.

Pour traverser ces crises nous avons besoin de votre soutien : un don déductible des impôts, en fonction de vos possibilités, quelle que soit votre contribution. Votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée.

Janine CARRIERE 04 67 85 12 65 (samedi 15h/17h30)
spacournonterral@sfr.fr // www.spa-cournonterral.com

■ Diane Lou Païs

La saison dernière a été prolifique. En effet, 249 sangliers ont été prélevés par la Diane Lou Païs sur les territoires de Cournonterral, Pignan, Château Bas, Lamouroux, La Boissière. La Diane participe, par son action, à la régulation des populations de sanglier qui est exponentielle depuis quelques années, générant des risques pour la circulation routière et des dégâts dans les cultures, notamment viticoles.

Nous remercions les autres utilisateurs des espaces naturels de ces territoires, randonneurs, cyclistes… pour le respect dont ils ont fait preuve à la vue des panneaux de signalisation des battues en cours. C'est par ces comportements responsables que nous pouvons cohabiter avec un maximum de sécurité.

Patrick GAUCHIA 06 71 72 48 73

RESPIRE SOPHRO

NOUVEAUX ATELIERS

Après une année bien remplie de nouveaux modules, nous vous proposons de multiples ateliers de sophrologie, et plus encore, pour la rentrée 2023 ! Chaque atelier vous permettra d'aller un peu plus loin dans la connaissance de soi et de vos pleins potentiels, pour développer vos capacités de bien-être, d'adaptation et d'évolution au quotidien :

- Mieux être au quotidien
- Être Soi au quotidien
- Sophrologie pour les aidants familiaux
- Sophrologie pour les ados et les enfants
- Se préparer aux examens
- Mieux gérer son stress, ses émotions
- Sophrologie et troubles DYS, etc.

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES

Afin de vous faire découvrir la sophrologie, l'association organise un après-midi portes ouvertes pour tous :

Samedi 7 Octobre à la Salle du Peuple.

Au plaisir de vous accompagner sur le chemin de votre équilibre intérieur.

Dominique HUC **06 14 20 56 40** // dominiquehuc@orange.fr
Sophie LARCHER **06 50 00 22 15** // larcher.soph@gmail.com

LES PETITS LOUPS

NOUVELLE ASSO POUR LA LUDOTHEQUE

Suite à assemblée générale de l'association "Tous en jeux", alors gestionnaire de la ludothèque, un nouveau bureau a été constitué par un groupe d'assistantes maternelles et il a été décidé de créer une nouvelle association : "Les Petits Loups".

Son but est de redynamiser la ludothèque et d'en faire, à travers le jeu et diverses activités, un lieu de rencontre et de sociabilisation pour les petits. Elle est ouverte aux jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de leurs parents ou grand-parents afin de favoriser leur éveil et les échanges entre familles.

Avant son ouverture, la municipalité procèdera à une mise aux normes de sécurité et une rénovation de la ludothèque pour nous permettre de les accueillir dans les meilleures conditions.

Cathy BONISSENT
07 52 12 86 18 // associationlespetitsloups@hotmail.com

PROMUSIC 34

CONCERT OCTOBRE ROSE

Le duo Octave Zaz/Vianney se produira **Samedi 7 octobre de 10h30 à 12h30 sur la place Pierre Viala** lors du marché animé, organisé par la municipalité sur le thème "Octobre Rose".

Jean-Paul GUILHAUMON
06 88 92 94 83 // guilha@orange.fr

LES BOURBOUILLADES

LES PAPETS CÉVENOLS CHEZ LES AMIS DU THÉRON

Tout à coup, alors que l'Emile déboule à l'opposé de la scène, un prometteur sourire se pose sur les visages des ami(e)s du Théron qui, ce jour du 2 juin, avaient invité les comédiens de la compagnie cournonterralaise "Les Bourbouillades". Il rouspète l'Emile car son collègue de pétanque, un certain Antonin est en retard, ou plutôt pas en avance. Bref, à force de faire, les voici enfin sur scène prêts à débuter la partie lorsqu'une charmante créature, légère et court vêtue arrive… À partir de là, nous avons bien ri et même un peu plus tard, nous avons versé une petite larme à l'attention de nos chers disparus avant de déclarer une fois pour toute, la révolution des Papets cournonterralais ! C'est vrai qu'ils sont un peu particuliers ces deux Papets, c'est vrai qu'ils ont une conception un peu vieillotte du mariage. C'est sans doute pour cela qu'ils n'ont jamais su dire "Je t'aime" à Rachel et Honorine, leurs épouses respectives. Ouf ! Avec la complicité souriante des spectateurs, la poésie prendra la place de la colère dans le cœur de ces deux quidams et la vie redeviendra belle… comme au temps d'avant.

Un grand merci aux Amis du Théron et à leur président Claude Ribas pour leur accueil si chaleureux, si cévenol !

Claude ANSELME **06 77 37 76 82** // bourbouillades@gmail.com

LES P'TITS LUTINS DU COULAZOU

SORTIE PARTAGÉE A LA CASERNE

Mercredi 14 juin, les sapeurs-pompiers de Cournonterral nous ont accueilli au sein de la caserne avec enthousiasme. Au programme, pour les enfants, les parents accompagnateurs et les professionnels : découverte des lieux, exploration des camions, essayage des casques et des lances… Si au premier abord, cette sortie fut très ludique pour les enfants, les sapeurs-pompiers ont partagé tout le long de la matinée leurs savoirs, leurs missions et ont sensibilisé professionnels et parents aux notions de sécurité et de prévention. Ce fût cette année encore une belle rencontre lors de cette sortie partagée entre les enfants de la micro-crèche "Les P'tits Lutins du Coulazou" et de la crèche "Les Bout'Choux ".

Sandra FABREGAT **04 67 08 12 38**
lptls.secretariat@gmail.com

ASSOCIATION DES ECO ATELIERS

NOUVEAUX ATELIERS

L'association qui entame sa 4e saison vous présente les nouveaux ateliers du dimanche pour la période d'octobre 2023 à janvier 2024 :

15/10 : Crème hydratante, soin du visage

12/11 : Savons aux quatre huiles par saponification à froid

03/12 : Shampoing solide et dentifrice

14/01 : Lessive aux copeaux de savons et adoucissant

Venez apprendre et partager un moment convivial !

Inscription obligatoire par mail :
associationdesecoateliers@gmail.com

RÉVEIL COURNONTERRALAIS

NOUVEAU BUREAU

L'association est gérée par un nouveau bureau depuis février :

- Daniel PONS (président)
- Frédéric DARPHIN (trésorier)
- Sylvie MEANO (secrétaire)

RÉVEIL & ECOLE DE MUSIQUE

Nous mettons tout en œuvre pour que le Réveil perdure, notamment avec la venue d'un nouveau directeur musical pour l'écriture et l'apprentissage des nouveaux morceaux.

L'école de musique poursuit son action avec Flavien et Gaëtan qui dispensent les cours de solfège et d'instruments (saxophone, trompette…).

APPEL AUX MUSICIENS BÉNÉVOLES

Pour que le Réveil Cournonterralais puisse poursuive son action, il faut des musiciens…

Nous recrutons donc tout nouveau musicien bénévole dans notre formation.

CORSO & FESTI'BANDAS

Le nouveau bureau et les musiciens du Réveil Cournonterralais ont participé au corso du carnaval fin février.

Ensuite, avec très peu de délai, nous avons organisé le Festi' Bandas les 27 et 28 mai. Avec grand plaisir, nous avons reçu La Farigoule (Marseille), la banda La Clau (Portet sur Garonne), Festa 17 (la Rochelle), Les Fadas (Toulouse) et bien sûr le Chevalet de Cournonterral.

Ce furent de très belles journées grâce à la convivialité des Cournonterralais, de la municipalité, de nos sponsors et de l'enthousiasme de tous ces musiciens.

Daniel PONS **06 85 81 86 81**
Banda le réveil Cournonterralais

COURNON TERRA D'OC

COURS D'OCCITAN

L'enseignement tous niveaux a repris mercredi 4 octobre à 18h30 au Viel Cournon (1 rue du plan de l'Oum). **Un cours découverte est offert durant le mois d'octobre.**

SEMAINE OCCITANE

L'année associative s'est terminée en beauté avec notre traditionnelle Semaine Occitane, début mai. Cette semaine qui ouvre grandement l'association sur la culture occitane et le partage fut un grand succès !

Tout d'abord, ce fut une autrice locale, Jo Papini, qui nous a présenté ses ouvrages et son processus d'écriture. Sa plume a donné vie à différentes pièces de théâtre, contes, nouvelles, romans policiers régionaux ou encore des récits sur l'Histoire de Montpellier.

Le mercredi, ce fut la journée des enfants, à la Vigne du Parc. Ils ont appris à dire en occitan les animaux que l'on trouve autour du Coulazou, ont réalisé les insectes en peinture sur des galets et se sont régalés d'un succulent goûter.

Le jeudi, l'association a amené de la musique, de la bonne humeur, de la danse et un goûter aux résidents de la maison de retraite "Les Garrigues" pour la grande joie des ainés.

La semaine s'est terminée, le vendredi soir à la Bergerie Communale, où un véritable "show", ou plutôt dans notre langue un "espectacle", a clôturé une soirée-repas aux saveurs de chez nous.

Jacques CARON **09 62 52 40 04**
cournonterradoc@netc.fr
Olivia GEORGES **06 82 97 70 56**
Cournon Terra d'Oc

TENNIS CLUB DES COURNON

LE CLUB A 40 ANS

Créé par nos anciens, le club est depuis 40 ans au service des habitants de Cournonsec puis également, depuis 2015, des habitants de Cournonterral, grâce à la fusion nécessaire des deux associations pour fédérer nos moyens. A deux on est plus fort et au vu de nos résultats en compétition, de la qualité de notre école de tennis, de la présence des habitants des villages voisins, nous savons que nous sommes sur le bon chemin pour les années à venir. Les conditions économiques actuelles nous imposent, pour pouvoir survivre et nous développer, de mutualiser les moyens à notre disposition afin d'offrir à la population, aux pratiquants et à nos adhérents, des installations en rapport avec leur attente.

Pour être performant, il faut des équipements adaptés, des moniteurs, entraineurs et dirigeants compétents, formés et performants. Nos deux villages se développent à grande vitesse. En matière sportive, nous devons pouvoir répondre très rapidement à la demande des nouveaux habitants pour que les villages restent un pôle de qualité de vie attractif.

SAISON 2024

Elle est lancée avec :

- L'école de tennis, qui est dirigée par Jean-Michel, assisté d'Alexandre pour les jeunes et les adultes.
- La compétition avec nos équipes jeunes et adultes.
- Le loisir, car le tennis c'est aussi des moments de plaisir à partager.

Toute l'équipe du Club vous souhaite une excellente rentrée pleine de sport. Il est encore temps de nous rejoindre !

tennis.club.des.cournon@gmail.com
TC des Cournon // www.club.fft.fr/tc des cournon

LES AMIS DU THÉRON

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le 1er juin se tenait à Lavérune le concours départemental de pétanque triplettes organisé par Génération Mouvement (Fédération de l'Hérault des clubs des aînés du département). Le club était représenté par 2 équipes masculines, 1 mixte et 1 féminine. Sous la canicule, les 4 équipes ont joué honorablement, notamment la triplette 1, composée de Robert Berenguer, Teddy Boron et Michel Monthaye, battue en finale.

PROCHAINES SORTIES

Notre club est intergénérationnel. Il propose 14 activités à ses adhérents (au nombre de 261 la saison dernière) ainsi que diverses sorties et voyages :

- Voyage de 4 jours sur la côte de Maresme en Espagne
- 2 jours shopping en Andorre
- Foire au Gras de Castelnaudary
- Journée Jonquera-Le Perthus
- Journée cabaret à Palavas-les-Flots
- Spectacle Celtic Legends

Claude RIBAS **06 42 17 48 77**
claude ribas@orange.fr // theron.url.ph
Les Amis du Théron

ASSOCIATION DÉFENSE ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE COURNONTERRAL

TROIS DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE DU VILLAGE

En avril 2023, notre déambulation pour la découverte du centre historique, patrimoine souvent méconnu, a remporté un vif succès. 120 Cournonterralais, dont de nouveaux habitants, ont répondu à cette initiative. Jacques Caron, membre de notre association, nous a transportés dans le temps "d'Hannibal à la Renaissance" avec talent et humour.

En mai, une expédition de grande qualité, afin de découvrir le patrimoine hydrogéologique de Cournonterral, a été proposée aux membres de l'association. Elle a été menée avec professionnalisme, enthousiasme et passion par Robert Bourrier, enfant du pays, expert dans ce domaine. Élise Bourru, du Syndicat mixte du Bassin de Thau, spécialiste du contrôle de l'eau, participait à cette sortie. Cavités, résurgences, dénivelés, avens n'ont maintenant plus de secrets pour les participants qui ont sillonné le Coulazou après un exposé théorique très documenté. Cette visite a permis d'identifier finement les problématiques environnementales liées au Coulazou, d'en d'évaluer les enjeux, en particulier la question de la qualité de l'eau sous l'angle de la santé publique.

En juin, les élèves de la classe ULIS ont participé à une sortie pédagogique à la découverte du centre historique, entourés de leur enseignante, Mme Délia Lafargue et d'Aurélie et Raphaël, encadrants pédagogiques. Jacques CARON, notre conférencier, a été assailli de questions pertinentes sur la fontaine du Théron, la légende d'Hannibal et ses éléphants, le système défensif du village avec une mention particulière pour les meurtrières qui les ont intrigués. En dépit de leur jeune âge, ces élèves ont bien compris la fragilité du patrimoine et l'intérêt de le défendre. Pour clore cette matinée studieuse, les membres du bureau leur ont remis une attestation de participation : ils sont désormais des "ambassadeurs" de notre patrimoine.

Édith Gutierrez Cournonterral Patrimoine
cournonterraldefensepatrimoine@gmail.com

CORPS EN MOUVEMENT

LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION

Quelle belle fête ! Samedi 24 juin, c'est avec "Alice 2.0", une version revisitée d'Alice au pays des Merveilles, que l'association a fêté ses 10 ans de création. La salle Victor Hugo a été transformée en un lieu magique et féerique pour le plus grand plaisir des plus de 500 spectateurs.

Nous avons inauguré la nouvelle scène de spectacle, gagnée lors du budget participatif.

Plus de 125 élèves, de 4 ans à l'âge adulte, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, bravant le trac, la peur de se tromper, pour produire un spectacle d'une grande qualité. L'investissement et l'engagement de chacun, petits et grands, professeurs et élèves ont laissé les spectateurs éblouis et pour beaucoup d'entre eux la larme à l'œil…

Une belle surprise, organisée par les élèves, anciens et nouveaux prouve que les valeurs de bienveillance, d'écoute, d'engagement et de qualité, transmises par l'association, sont porteuses et parlent à nos adhérents qui sont de plus en plus nombreux (165 en 2023).

ET POUR 2023/2024 ?

Les professeurs diplômés restent Magali Noiret, Allison Krœmer, Alice Lacouture et Jérémie Gaudré. Des vidéos des différents cours seront réalisées pour que les parents voient l'évolution des enfants. Les cours adulte stretching, modern jazz et contemporain sont complets depuis fin juillet. Nous espérions plus de créneaux mais c'est malheureusement impossible…

Côté spectacles, nous essayerons de faire celui de décembre des plus grands au Centre V. Hugo car la Salle du Peuple devient trop petite. Celui de fin de saison en juin ? Surprise… !

Côté concours, 3 solos, un duo et un groupe sont prévus en février en présence de professionnels dans le public pour un retour bienveillant sur le travail accompli.

Souhaitons à l'association, pour les 10 années à venir, autant de projets créatifs, de réussites et de plaisir que les 10 ans qui viennent de s'écouler !

Magali Noiret **06 71 62 58 49**
corpsenmouvement@free.fr
corps en mouvement
corps_en_mouvement34

RÉTRO RALLYE 34

19E NUIT DES CÉVENNES

Cette année, nous organisons la Nuit des Cévennes **samedi 11 novembre.** En raison de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre, l'exposition et le départ de la balade se feront exceptionnellement **au parking du Centre V. Hugo**.

Au programme :

- exposition de vieilles voitures à partir de 14h,
- départ de la balade en direction des Cévennes à 16h,
- retour prévu vers 22h30 au Centre V. Hugo suivi d'un repas et de la remise des prix.

Claude LOPEZ **06 83 25 78 95**
retrorallye34660@gmail.com

EHPAD LES GARRIGUES

Grands changements et belle aventure humaine

L'EHPAD connaît une transformation majeure :

- Création d'une résidence autonomie de 40 logements (19 T2 et 21 studios) dans les locaux actuels.
- Construction d'un EHPAD de 72 lits, dont 3 places d'hébergement temporaire, un PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) et une unité de soins spécifiques.

Les travaux, conduits par les maîtres d'ouvrage FDI Habitat et la Croix Rouge, ont commencé en janvier 2022.

La construction de l'EHPAD s'achève ce mois d'octobre puis suivra la réalisation de la résidence autonomie.

Ces changements impactent considérablement la vie des résidents et un beau projet artistique a été construit sur mesure pour faire de ce bouleversement une belle expérience humaine, une étape apaisée et joyeuse.

La directrice, Pauline Arqueros souhaitait accompagner le personnel et les résidents dans le transfert du bâtiment actuel vers de nouveaux locaux, faire en sorte que l'EHPAD soit avant tout un lieu de vie et pas seulement un lieu de soin. Un déménagement est, pour n'importe qui, un bouleversement et source d'inquiétude, a fortiori pour des aînés. Ainsi, le Département de l'Hérault et l'Ehpad ont désiré que ce changement soit accompagné par une démarche artistique.

Le Département à l'initiative de cette démarche artistique

Dans une dynamique d'expérimentation et dans le cadre du Schéma Culture 2023-2028, visant notamment à améliorer le bien-vivre pour le grand âge, le Conseil départemental de l'Hérault a proposé d'accompagner l'EHPAD "Les Garrigues" dans cette transition. Un projet sur-mesure, entièrement financé par celui-ci a vu le jour sous forme d'une invitation artistique intergénérationnelle, impliquant habitants, familles et personnels.

Ce type de projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat long où les artistes, dans une posture de découverte, s'imprègnent des lieux et de leurs occupants grâce à des ateliers de sensibilisation et de pratiques artistiques adaptés.

Le déménagement de l'EHPAD a amené le Département à construire un partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) dans le cadre d'un travail de recherche des étudiants sur les espaces de vie de nos aînés.

L'ouverture de l'EHPAD sur l'environnement extérieur impliquant des collaborations avec d'autres publics du territoire viendra enrichir cette réflexion.

Plus d'infos sur cette démarche artistique :
celaurent@herault.fr

Liens forts avec le territoire à développer

Le maire et les élus de la ville ont accueilli, le 30 août à l'Hôtel de Ville, les représentants du Département de l'Hérault, de l'EHPAD, des résidents, les artistes pour une rencontre autour de la présentation du projet et d'une réflexion pour que l'impulsion ainsi créée se poursuive au travers d'actions dans la commune.

La ville est en lien permanent avec l'EHPAD. Des projets sont conduits chaque année en partenariat avec le service enfance jeunesse qui apportent autant de joie aux résidents qu'aux enfants.

Les enfants volontaires de maternelle et d'élémentaire, partagent des goûters avec les résidents. Les goûters sont soit offerts par l'EHPAD soit confectionnés par les enfants.

Des projets de chansons d'hier et d'aujourd'hui, des activités manuelles partagées ont été mis en place.

Les résidents et les enfants participants apprécient ce partage de lien intergénérationnel qu'ils vivent 1 fois par mois et pendant les vacances scolaires.

La médiathèque municipale intervient également 2 fois par mois pour des lectures axées sur le partage et l'échange ainsi que des animations autour du jeu, en partenariat avec la médiathèque de Pignan.

Le projet conduit par le Département viendra conforter ces liens tissés par la ville et cette nouvelle dynamique contribuera à développer des actions communes pour permettre aux résidents non plus seulement d'accueillir mais également d'aller vers les services municipaux, les acteurs de la ville.

Des contacts sont d'ores et déjà pris avec la Maison des services, notamment en ce qui concerne le numérique, pour préparer des actions en ce sens.

"Le noyau secret des garrigues" : un projet artistique de la Compagnie Inesperada

L'artiste chorégraphe Germana Civera en résidence permanente à l'ENSAM, a proposé, avec une équipe artistique associée, d'accompagner ce déménagement.

L'équipe artistique :

Germana CIVERA - chorégraphe
Mathias BEYLER - danseur, acteur et régisseur
Lucie PINEAU - danseuse
Hugo RIGNY - danseur
Ralph EL KHOURY - architecte et performeur
Petra TOMASKOVICOVA - vidéaste

Une proposition en immersion

Pour la compagnie Inesperada, cet accompagnement s'organise en amont. Elle a donc prévu une présence au sein de l'EHPAD de juin à octobre 2023.

"Un accompagnement de personnes âgées doit se faire en douceur" précise la chorégraphe et auprès d'elles d'où une action artistique en immersion afin de partager des moments et des espaces de vie.

Des actions complémentaires ont été développées :

- Une collecte des récits et des photos, qui aboutira à une exposition-installation à l'ouverture du nouvel EHPAD.
- Des ateliers de pratique artistique pour se préparer et vivre le déménagement par le corps.

© Petra Tomaskovicova

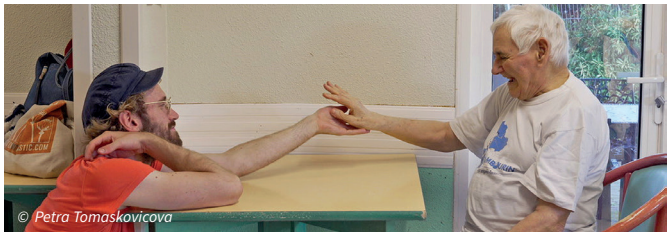
© Petra Tomaskovicova

Un projet conduit en plusieurs étapes :

- **1 jour en juin**
Rencontre avec les habitants de l'EHPAD (aînés et salariés) pour connaître leurs histoires, leurs questionnements, leurs peurs, leurs joies, découvrir leurs habitudes, leurs espaces et leurs rythmes de vie.

- **6 jours en août**
En collaboration avec la vidéaste Petra Tomaskovicova, Germana Civera a collecté des récits audios, des photos des habitants et de leurs gestes pour une exposition-installation dans le nouvel EHPAD. La chorégraphe a conduit des ateliers de pratiques corporelles qui proposaient de se mouvoir autrement, dans une économie de l'effort et en fonction des capacités de chacun : ceci afin de préparer les habitants à prendre conscience de leur corps et de l'espace, et ainsi de préparer la transition vers le nouvel EHPAD.

- **Une demi-journée en septembre**
L'artiste a rendu de nouveau visite aux habitants de l'EHPAD pour maintenir le contact, rappeler ce qui a été fait en août et ce qui suivra en octobre.

- **Du 9 au 11 octobre**
Un "atelier déplacé" pour accompagner le déménagement, un jour avant puis le jour J, en invitant à le vivre par le corps à partir des pratiques réalisées en août.

- **2 jours fin octobre**
La vidéaste, Petra Tomaskovicova, a observé, filmé et enregistré afin de documenter cette aventure. Une exposition visuelle et sonore sera présentée aux habitants de l'EHPAD nouvellement installés dans leur lieu de vie.

En décembre, est prévue une projection du film du projet suivie d'une rencontre ouverte à tous.

Si les pratiques de "Corps en Mouvement" et "Atelier déplacé" ont déjà été expérimentées, la proposition à Cournonterral est inédite, spécialement conçue pour l'EHPAD "Les Garrigues" et nous réserve bien des surprises…

Nouvelles activités

Thérapie psychocorporelle

Comprendre le fonctionnement et les blocages de la personnalité.

Massage thérapeutique biodynamique

Digérer les émotions refoulées dans le corps.

Mardi à Vendredi ▸ 11h/13h - 16h/19h
06 52 92 05 71 // alberto.denjoy@gmail.com

COMMUNICATION VISUELLE

IDHESIF

- Enseignes
- Vitrines
- Print *(cartes de visite, stickers, publications…)*
- Marquage de véhicule
- Signalétique extérieure et intérieure

Jonathan GURY ▸ 06 86 78 59 16
idhesif@gmail.com // www.idhesif.com

Sécheresse 2022

Etat de Catastrophe naturelle

Suite à l'appel lancé dans le journal communal de février 2023 afin de recenser les personnes sinistrées, la commune a effectué une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène "Sécheresse / Réhydratation des sols" pour l'année 2022. Cette reconnaissance n'a pas été obtenue selon l'arrêté interministériel n°IOME2313528A du 21/07/2023, publié au Journal Officiel du 8 septembre 2023. Il est consultable en mairie, sur le site internet de la ville et sur www.legifrance.gouv.

La commune a informé toutes les personnes sinistrées.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Journées portes ouvertes

Ateliers gratuits sur inscription au 04 67 85 60 42

POLE EMPLOI
Mardi 3 octobre ▸ 14h/16h

- L'actualisation
- Espace personnel
- Envoi d'un document
- Abonnement aux offres
- Questions/réponses

CPAM : "Le compte AMELI"
Mercredi 4 octobre ▸ 10h/12h

- Création de compte
- Présentation et fonctionnalités

Conditions : avoir une adresse mail valide, un smartphone ou une tablette (des tablettes peuvent être prêtées).

Stand info/conseil

ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)
Mardi 3 octobre ▸ 14h/17h30

Informations et conseils sur les économies d'énergie et d'eau ainsi que sur la rénovation énergétique des logements.

- Conseils techniques sur les travaux : quels travaux prioriser, quelles techniques envisager, comment réaliser une étude énergétique…
- Conseils sur les aides financières pour la rénovation énergétique : MaPrimeRénov', Certificats d'Économies d'Énergie, MaPrimeRénov' Sérénité, Loc'Avantages, Éco-prêt à taux zéro, aide Plan Climat de Montpellier Méditerranée Métropole. Vous pourrez vérifier votre éligibilité en fonction de votre statut vis-à-vis du logement et selon l'ampleur de votre projet, recevoir des explications sur le fonctionnent de ces aides et comment les demander mais aussi quel montant espérer.
- Sensibilisation aux éco-gestes, au contexte global…

D'autres animations vous seront proposées : accueils café et rencontre avec l'équipe France Services, échanges avec votre conseillère numérique, exposition…

Renseignements & Inscription : 04 67 85 62 40
Maison des Services - 104 Esplanade Hélios

Ateliers et accompagnement numériques

Manon COSTES, conseillère numérique France Services, vous propose des ateliers et accompagnements numériques ▸ **04 99 53 25 24**

Démarches accompagnées : RDV individuel personnalisé pour vous aider dans vos diverses démarches numériques.

Initiation au numérique : Atelier Débutant Mardi de 10h à 12h.

A disposition : Ordinateur avec outil de visio-conférence, imprimante

Naïma va nous manquer

Le 16 août dernier, Naïma BENMIRA nous a quittés suite à un arrêt cardiaque durant ses vacances.

Elle était animatrice auprès des maternelles durant le temps de cantine et encadrait les enfants lors de certaines études surveillées, sur l'esplanade. Naïma était également l'intervenante des ateliers "Français Langues Etrangères" qu'elle proposait à la Maison des Services. Elle avait mis en place différentes actions dans le champ de la parentalité comme la conférence pour la gestion des écrans et les livrets d'activités de la semaine sans écran.

Son dynamisme et sa bonne humeur vont nous manquer énormément.

Cette perte touche toutes les personnes qui ont pu travailler avec elle mais surtout sa famille à qui nous adressons tout notre soutien.

Bienvenue au nouveau policier municipal !

Charles LAFON, 44 ans, a rejoint les rangs de la police municipale de la commune le 1er septembre dernier.

Licencié STAPS à Montpellier, il a été militaire dans l'armée de terre durant 18 ans en tant que moniteur de sport.

Il a ensuite intégré la police municipale de Gigean pour une durée de 4 ans, avant de nous rejoindre.

Charles vient en remplacement de Jérémie MINSAT qui a fait une mutation dans la région de Perpignan.

Le 21 décembre 2023, Montpellier Méditerranée Métropole deviendra la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour ses habitants.

Michaël Delafosse souhaite faire de la Métropole de Montpellier un territoire exemplaire de la transition écologique et solidaire, un territoire qui prend soin de ses habitants, pour montrer qu'un autre modèle est possible.

Pour qui ?

Tous les habitants de la métropole de Montpellier

Avec quoi ?

- 1 pièce d'identité
- 1 photo d'identité *(possibilité de la réaliser en Espaces Mobilité TaM)*
- 1 justificatif de domicile
- 1 autorisation parentale pour les bénéficiaires âgés de 3 à 17 ans

Où ?

- Depuis un smartphone sur l'appli M'Ticket TaM
- Sur la boutique en ligne
- En espaces mobilité TaM

Pourquoi ?

Pour voyager en règle et en toute liberté, vous devez être en possession de votre Pass gratuité valide. En cas de contrôle, vous pourrez ainsi présenter votre carte TaM ou un QR Code délivré depuis l'appli M'Ticket TaM.

Tout "Pass week-end gratuit" valide au 21 décembre 2023 sera automatiquement converti en "Pass gratuité totale", sans aucune démarche nécessaire !

L.A.E.P

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent "À la Ronde" est anonyme, libre et gratuit. L'accueil est assuré par deux professionnelles, une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants. Il est ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Un endroit pour jouer, parler, échanger, rencontrer d'autres parents et enfants...

Lundi ▸ 8h30/12h

ALSH du Château Mallet (période scolaire)
Ecole "La Calandrette" (vacances scolaires)

04 67 69 00 81
jouonsenludothèque2@orange.fr
www.jouonsenludotheques.fr

Permanences : mutuelle communale

Mardi 24/10
Mardi 19/12
De 9h à 12h

Ma Commune Ma Santé

Maison des Services
(104 Esplanade Hélios)

Uniquement sur rendez-vous
09 72 56 78 26 // lr.mcms@gmail.com

La commune a conclu un partenariat avec l'association ACTIOM permettant à tous les habitants de bénéficier d'une mutuelle communale. Sont également concernés les commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales installés à Cournonterral. Les tarifs sont négociés au plus juste pour chaque couverture car cette association a pour objectif de lutter contre le renoncement aux soins et générer un gain de pouvoir d'achat sans réduire le niveau de protection.

RELAIS PETITE ENFANCE

Spectacle de fin d'année

Les 12 et 13 juin dernier, le Relais Petite Enfance Intercommunal Vène et Mosson a convié assistants maternels et enfants à la représentation du spectacle "Petit Bout de Pomme" par la compagnie Lugana dans la salle des fêtes et le Temple de Cournonsec.

De mélodies en polyphonie, de surprises visuelles en découvertes sonores ; Marie-Aude et Sarah, les musiciennes, ont transporté petits et grands dans une parenthèse poétique et musicale.

Environ 130 enfants et 46 assistants maternels du territoire Vène et Mosson ont profité du spectacle, suivi d'une collation proposée par le Relais Petite Enfance : un rafraîchissement qui a été le bienvenu !

CÉRÉMONIE MÉTROPOLITAINE

Montpellier 3M a organisé une cérémonie afin de féliciter les vainqueurs de la Coupe de France et de la Super Coupe 3M - Edition 2023 des masters de tambourin. Elle s'est déroulée en présence de Michaël DELAFOSSE, président de la Métropole de Montpellier, de Christian ASSAF, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, Délégué aux Politiques sportives et de William ARS, maire de Couronterral.

En effet, dimanche 16 juillet, le Tambourin Club Cournonterralais a remporté la Coupe de France face à Vendémian et mardi 1er août, l'équipe du TCC de Montpellier Méditerranée Métropole la Super Coupe 3M face à Cazouls d'Hérault.

La Métropole a offert aux vainqueurs des tambourins issus de la fabrique de Gignac.

ZÉRO PHYTO

Deux panneaux ont été posés sur le mur du cimetière, à chacune des entrées, afin de vous informer des modalités de son entretien dans le respect de l'environnement. En effet, la commune qui a obtenu le label "Terre Saine" en 2021, s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts, donc du cimetière.

OPERATION PREVENTION

Un bénévole des CCFF (Comités Communaux Feux de Forêts) a dispensé, à la demande du maire, William Ars, une action de prévention à 2 classes de CM2 de l'école Georges Bastide sur les feux de forêts et le respect de la nature.

Deux modules d'une heure composait cette action : la garrigue et les animaux puis les encombrants et les feux de forêt.

Au programme :

- Découverte des véhicules de pompiers et forestiers ainsi que des véhicules aériens (pélicans, etc.).
- Connaissance des différents arbres de la garrigue.
- Sensibilisation à la propreté (encombrants, déchets...)
- Connaissance des insectes de notre région.
- Règlementation sur les feux (ce qui est interdit ou pas).

Une documentation a été distribuée aux élèves qui sont repartis enchantés de cette action de prévention.

DÉFIBRILLATEURS

Six défibrillateurs à Cournonterral

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la commune a souhaité implanter des défibrillateurs automatisés (DAE) sur 3 sites externes : complexe sportif, terrain de tambourin et temple et sur 3 sites en intérieur : poste de police, maison des services et salle V. Hugo.

L'application Staying Alive peut être téléchargée pour connaitre leur positionnement exact.

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Les conseils d'utilisation sont indiqués sur le défibrillateur et lors de l'utilisation une voix dicte la marche à suivre.

Chaque fois que le caisson du défibrillateur est ouvert, une alarme retentit et ne s'arrête qu'après usage lors de sa fermeture. Cette alarme a pour but de prévenir la population que le défibrillateur est en cours d'utilisation afin que toute personne utile puisse venir en renfort. Après chaque utilisation, il faut remettre le défibrillateur dans son caisson et prévenir la mairie qu'il a été utilisé afin qu'il soit reconditionné pour une prochaine utilisation.

SIGNALER UN PROBLÈME : VOTRE POUVOIR D'ACTION

Depuis le transfert de la compétence voirie et entretien à la Métropole en 2015, une nouvelle réalité s'est imposée : la surveillance locale de l'état de nos routes et chemins n'est plus assurée par les services techniques de la ville, comme cela était le cas auparavant. Cependant, cette transition ne signifie pas que nous sommes laissés à nous-mêmes face aux défauts qui peuvent survenir dans notre environnement.

Il appartient à chacun d'entre nous de jouer un rôle actif dans la préservation de la qualité de vie de notre commune en signalant les problèmes constatés aux services compétents de la Métropole.

Plateforme E-Services

La Métropole de Montpellier propose un moyen simple et efficace de signaler tout défaut ou problème concernant notre ville grâce à sa plateforme d'E-services, accessible à tous : **compte-usager.montpellier3m.fr**

Vous pouvez utiliser cette plateforme pour signaler des problèmes tels que l'éclairage public défectueux, les espaces verts nécessitant une attention particulière, les soucis relatifs au mobilier urbain ou encore les problèmes de chaussée tels que les nids-de-poule, les avaloirs abîmés, ou les fossés effondrés.

Vous avez aussi la possibilité de faire des demandes concernant divers domaines de votre vie quotidienne :

- L'habitat et les demandes d'autorisation d'urbanisme.
- La collecte des déchets.
- Les questions liées à l'eau et à l'assainissement.
- La culture et le sport.
- L'emploi et les stages.
- Les aides et les subventions.

Le concept d'e-services, ou services en ligne, est devenu un élément essentiel de la vie moderne qui vise à simplifier et à rendre plus efficaces nos démarches administratives, tout en évitant la nécessité de déplacements physiques.

Nous sommes tous acteurs du changement, grâce à vos signalements et demandes vous contribuez activement à améliorer la qualité de vie à Cournonterral.

Guichet Unique

Toutefois si vous ne pas n'êtes pas en mesure d'utiliser cet outil, le Guichet Unique est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour relayer vos demandes auprès des services métropolitains.

Vous rencontrez des difficultés dans l'usage du numérique ?

Rapprochez-vous de la conseillère numérique France Services pour un accompagnement individuel sur RDV ou pour participer aux divers ateliers selon vos besoins.

Maison des Services (104 Esplanade Hélios)
04 67 85 62 40

COMPOSTAGE COLLECTIF

Nous pouvons tous apporter notre pierre, petite ou grande, au défi du changement climatique.

Le compostage est une méthode écologique pour réduire les déchets domestiques et créer un précieux amendement organique pour nos jardins. C'est une initiative respectueuse de l'environnement qui permet de détourner une grande quantité de déchets alimentaires et de déchets verts de la décharge.

Le groupe de Compostage Collectif du quartier Hélios vous invite à les rejoindre autour du composteur communautaire, accessible à tous les résidents du quartier. Seau de compostage et instructions simples pour bien commencer sont fournis.

Avantages du Compostage Collectif :

- Réduction des déchets qui finissent à la décharge.
- Amélioration du sol grâce à l'excellent engrais naturel que représente le compost.
- Construction de la communauté autour d'un objectif commun.
- Impact environnemental positif en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Devenez un acteur clé du changement environnemental dans le quartier Hélios !

Rejoindre le groupe ou obtenir des infos :
jenni.34000@gmail.com // 06 99 16 84 05

La maison Daney

La maison Daney c'est l'actuelle mairie ! Autrefois nommé "Le Mas" puis "Mas Saint Louis", cette bâtisse a été construite en 1924 par Xavier Melet, natif de Cournonterral, qui épousa en secondes noces la célèbre styliste Jeanne Lanvin. Retraçons l'histoire de cette belle demeure bourgeoise du début du 20e siècle qui aura 100 ans dans quelques mois.

La résidence secondaire

Xavier Melet achète en 1921 la parcelle, alors plantée en vigne, à Marie Ginouves, épouse de Charles Mallet, tous deux propriétaires du Château Mallet.

Né en 1862 à Cournonterral, il est le fils de Jacques Melet, agriculteur et d'Eulalie Boudon. Il a un frère, Frédéric, de 2 ans son aîné. Marié une première fois, il aura une fille, Madeleine, née à Paris en 1894. Alors journaliste pour le quotidien parisien "Le Temps", il épouse en 1907 Jeanne Lanvin, styliste française et fondatrice de la célèbre maison de couture parisienne, toujours en activité. Il occupera par la suite le poste de consul de France à Manchester.

Cette maison a longtemps été la résidence secondaire du couple qui vivait la plupart du temps à Paris. "Le Mas" était le lieu de nombreuses réceptions où Xavier Melet et Jeanne Lanvin recevaient des célébrités artistiques de l'époque.

Dans le hall se trouvaient deux belles et grandes bibliothèques vitrées ainsi que la statue d'une mauresque. A gauche, le salon, éclairé par quatre fenêtres, avec une cheminée décorée de beaux éléments en cuivre, un bar et le bureau de monsieur. A droite, la salle à manger éclairée par deux fenêtres et au fond la cuisine éclairée par un œil de bœuf, un cabinet de toilettes et une penderie. Au 1er étage à droite, se trouvait la chambre du couple avec balcon et salle de bain et à gauche deux chambres dont une avec terrasse et toilettes. Le 2e étage était celui de l'intendance : à droite la chambre du majordome et à gauche celle de la femme de chambre. La maison était chauffée au chauffage central. Dans le jardin sont plantés des cèdres et des cyprès dont certains subsistent encore de nos jours. Se trouvent également un puits, de la glycine, une fontaine de 4 m de diamètre avec une colonne ornée de quatre têtes d'ange et une balancelle où monsieur aimait fumer la pipe et prendre son absinthe. Dans le maset, nommé de nos jours "le pavillon", se trouvaient la buanderie et le bois pour l'hiver. A l'emplacement actuel de la crèche "Les Bout'Choux", se trouvait le garage de monsieur.

La maison des Daney

Xavier Melet, alors aveugle, décède en 1953 à l'âge de 91 ans, 7 ans après Jeanne Lanvin. Deux ans après, sa fille, Madeleine Lemoine, vend la maison aux époux Daney : Marthe, née Eychenne à Narbonne en 1899 et Armand né à Baric en 1897. Mariés en 1925, sans enfant, ils adoptent en 1953 leur nièce Paule Eychenne qui épousera Alain Ferrari, ingénieur aéronautique en 1971.

Armand Daney, ingénieur IEG Licencié es Sciences et Directeur Régional d'EDF, décède en janvier 1978. Le 10 novembre suivant, le Conseil Municipal et son maire Maurice Robert achètent la maison en viager à Marthe Daney, en projet de l'extension future du foyer du 3e âge, acquis récemment. Le montant est fixé à 75 000 F par an. Somme que Marthe Daney reverse soit au club du 3e âge soit au Bureau d'Aide Sociale. En effet, elle attachait une importance capitale à l'aide aux personnes âgées, malades ou nécessiteuses. Marthe Daney a exprimé trois conditions à ce "don" : que l'avenue du Frigoulet soit baptisée Armand Daney (c'est chose faite), que la maison porte le nom de Mas Saint Louis en hommage à son frère mort à 20 ans durant la 1re guerre mondiale et que ses rosiers soient entretenus…

Marthe Daney décède en 1984. Le Bureau d'Aide Sociale de Cournonterral devient alors légataire général et universel et Paule Eychenne Ferrari héritière réservataire.

En 1986, l'Hôtel de Ville étant devenu trop petit, le maire Guy Régis décide d'y installer les services administratifs de la mairie. La maison Daney est alors aménagée en fonction et nommée mairie annexe.

Près de 40 ans après, la mairie commence à son tour à montrer des signes d'étroitesse. Il est fort à parier que le destin de cette maison n'a pas fini de nous surprendre...

Recherches historiques de Céline Laurent
Livre du GRAC "Cournonterral"

CONSEIL DU 9 JUIN 2023 (extrait)

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2023. En section de fonctionnement, elle s'élève à 11 400 € (la section fonctionnement s'établiera donc à 7 369 901 € en dépenses comme en recettes) et en section d'investissement à 455 087,88 € (la section d'investisement s'élèvera donc à 4 059 194,95 € en dépenses comme en recettes).

FRANCE SERVICES - SUBVENTIONS

La Commune bénéficie pour le fonctionnement de France Services, d'un financement du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire de 20 000 €, complété par une participation du Fonds National France Services de 15 000 €.

Le conseil municipal a décidé de solliciter ces financements chaque année auprès de l'Etat

CONVENTION FINANCIERE - OGEC SAINTE JEANNE D'ARC - 2023

Selon le Code de l'Education, les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Le conseil municipal a approuvé la convention financière permettant d'encadrer le montant et les modalités de versement à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) pour l'école Sainte Jeanne d'Arc, sous contrat d'association avec l'Etat depuis le 10 décembre 1986.

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques de la commune calculé à partir des données issues du compte administratif soit, pour 2023, 1329,96 € pour les élèves de maternelle et 484,90 € pour ceux des classes primaires.

Le montant du forfait communal versé pour 2023 est de 78 980,52 €.

CONVENTION SAVOIR ROULER A VELO

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) a été initié par le Comité interministériel de la sécurité routière en 2018 avant de devenir un axe majeur du Plan vélo et mobilités actives qui prévoit un apprentissage en 3 étapes ou 3 "blocs" :

- 1. Savoir pédaler ;
- 2. Savoir Circuler ;
- 3. Savoir rouler à vélo.

Le bloc 3 étant fondamental, puisqu'il "se déroule sur la voie publique et permet l'acquisition de l'autonomie à vélo aux enfants en situation réelle de circulation". Un outil d'accompagnement précise que "L'ambition est de former l'ensemble d'une classe d'âge, soit environ 800 000 enfants par an, ayant entre 6 et 11 ans, avant l'entrée au collège."

Dès l'année scolaire 2021/2022, la Métropole de Montpellier a mis à disposition des 31 communes un fonds de subvention de près de 120 000 € pour les aider à mettre en œuvre le Savoir Rouler à Vélo sur leur territoire.

Le conseil municipal a approuvé la convention ayant pour objet de renouveler cette aide et de l'actualiser en y intégrant la possibilité pour les communes de bénéficier de nouvelles aides en matière d'accompagnement, de formation et de financement issus du Programme Génération Vélo, les modalités pratiques pour l'attribution des deux sources de financement et des précisions sur la façon d'organiser le "bloc 3".

MODIFICATION DES TARIFS

De nouveaux tarifs communaux ont été instaurés afin de créer un tarif de location de la salle Victor Hugo, des grilles d'exposition, des barnums et de modifier les tarifs de location de tables et chaises.

SUBVENTION - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE PIGNAN

L'association sportive du collège de Pignan a sollicité une subvention à l'occasion du championnat de France de sport partagé multi activités (mai 2023) pour permettre à 6 élèves, dont 2 en situation de handicap, de participer à ce championnat suite à leur qualification et victoire des inter académiques Occitanie à Toulouse : coût 1200 € (hébergement et transport).

Compte tenu de l'intérêt de la Commune à soutenir cette opération dans la mesure où il s'agit du collège de secteur des cournonterralais et qu'elle participe à l'intégration des élèves scolarisés en ULIS, le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une subvention de 100 €.

APPEL A CANDIDATURES SDIE - ADEME

L'agence de la Transition Ecologique (ADEME), en partenariat avec la Banque des Territoires et la Région Occitanie, a lancé un appel à candidatures visant à identifier des collectivités de la région Occitanie pour mettre en œuvre un schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) de leur patrimoine bâti.

Afin de programmer des travaux de rénovation du patrimoine bâti communal en lien avec des économies d'énergie, le Conseil Municipal est décidé de déposer sa candidature à l'appel lancé par l'ADEME en partenariat avec la Banque des Territoires pour la mise en place d'un SDIE. Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens est constitué pour suivre ce projet.

CONSEIL MUNICIPAL 12 JUILLET 2023 (extrait)

FONDS DE CONCOURS - GRAND RUE

La Métropole réalise, au titre de ses compétences, les travaux de requalification de la Grand'Rue. La Commune prend en charge une partie du financement de la réalisation de cette opération par le versement d'un fonds de concours à la Métropole établi en fonction du budget prévisionnel de l'opération. Il s'élève à 450 000 € HT, soit 45,6 % du montant de l'opération étalé sur 2 exercices : 200 000 € en 2023 et 250 000 € en 2024. Le conseil a approuvé la convention de fonds de concours.

TARIFS SECTEUR PERISCOLAIRE, ANIMATION, EXTRASCOLAIRE

Par délibération du 13 janvier 2023, le conseil municipal a introduit dans la grille tarifaire relative à la restauration scolaire le dispositif "cantine à 1 €". Toutefois, l'assurance du financement n'ayant été confirmée que récemment par l'Agence de Service et de Paiement (ASP), le dispositif n'avait pas été déployé encore. Il convient de le faire apparaître de façon définitive dans la grille tarifaire qui sera appliquée à compter du 4 septembre 2023. Par ailleurs, le mécanisme de majoration antérieur pour inscription hors délai ou absence d'inscription (10 € pour tous) est remplacé par une majoration de 5 € qui s'ajoute au tarif fixé en fonction des revenus.

Le Conseil a approuvé les nouveaux tarifs.

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Dans le cadre de la nouvelle nomenclature comptable M57, la commune a adopté un règlement budgétaire et financier qui formalise et précise les principales règles de gestion financière. Il définit également des règles internes de gestion propres à la collectivité dans le respect des textes légaux et conformément à l'organisation de ses services.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

La délibération de délégation au maire du 25 septembre 2021 est abrogée et remplacée considérant que dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature comptable M57, une fongibilité asymétrique est possible pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Ce point a donc été ajouté.

REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Toutes les conditions requises en pareil cas, prévues par les lois et règlements, ayant été rigoureusement respectées, le conseil a décidé la reprise de 5 concessions en état d'abandon au cimetière communal.

ADHESION A L'OFS DE LA METROPOLE

L'Organisme de Foncier Solidaire (OFS), sans but lucratif, est le seul dispositif d'accession abordable à la propriété pérenne dans le temps, le montage reposant sur la dissociation entre le bâti et le foncier. L'OFS métropolitain a pour objectif à moyen terme la réalisation de 400 logements en Bail Réel Solidaire (BRS) par an, dont une majorité à Montpellier, avec une montée en charge progressive.

Le Conseil a approuvé l'adhésion à l'OFS (cotisation annuelle 500 €) et la désignation de Patricia BELKADI pour y représenter la ville.

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES TRES HAUT DEBIT

La Métropole est propriétaire d'infrastructures passives de communications électroniques situées sur son domaine public routier et non routier sur son territoire dont la création, l'aménagement et l'entretien relèvent de sa compétence.

Pour les besoins d'interconnexion de ses sites, Cournonterral signera avec la Métropole une convention pour la mise à disposition de lien optique constitué de paires de fibres noires réalisées par cette dernière sur son territoire.

BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Conformément à la réglementation applicable aux biens vacants et sans maître, à l'issue de la procédure, le conseil municipal a décidé d'exercer ses droits et d'autoriser le Maire à signer tout acte relatif à l'incorporation des biens vacants et sans maître suivants : BD 32 Prelong de 2958 m^2 ; BD 80 Pioch Redon de 988 m^2 ; BE 74 Le Mas de Paillas de 830 m^2 ; BE 79 Le Mas de Paillas de 942 m^2 ; BK 204 Fertalière de 1670 m^2.

DECLASSEMENT ET CESSION – PARCELLE AT54

La ville a vendu la parcelle AT 54, avenue de la Billière, par voie d'enchères en ligne dans le cadre d'une consultation ayant fait l'objet d'une large publicité locale et nationale ; prix de départ à 36 499 €, frais d'agence inclus (FAI).

Le conseil a retenu l'offre au prix de 162 000 € FAI (147 005 € net vendeur) comme étant la mieux disante et autorisé la signature de l'acte correspondant.

HALLE DES SPORTS – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – AVENANT

Un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle des sports a été notifié au groupement de maîtrise d'œuvre Teissier-Portal Architecture (mandataire) / BETEM / BOS ECO / Atelier Rouch / Art Paysagiste acoustique.

Le coût prévisionnel des travaux en phase APD étant réactualisé à 4 623 000 € HT, en raison du coût des travaux indispensables à la réalisation de l'ouvrage et de travaux complémentaires, le conseil a approuvé le forfait de rémunération définitif porté à 508 530 € HT.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Dans un souci d'économies, et de rationalisation, le conseil a approuvé les conventions constitutives des groupements intercommuaux de commande pour l'achat de matériels et de vêtements de Police Municipale et pour l'achat de vêtements professionnels, chaussures de sécurité et équipement de protection individuelle (EPI).

COUPES DE BOIS 2023

Le conseil municipal a approuvé la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF pour l'exercice 2023 avec les indications de destination pour ces coupes ou leurs produits.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le P.C.S est un dispositif de prévention, d'organisation des secours ainsi que d'aide et d'alerte à la population. Il recense chaque foyer et sa vulnérabilité afin d'orienter au mieux les secours en cas de risques et permet d'aider la commune et les secouristes en cas de risques majeurs (incendie de forêt, attaque terroriste, inondation, tempête, canicule, accidents...).

Merci d'indiquer vos coordonnées, de compléter les rubriques vous concernant et de retourner ce document en mairie : 12 avenue Armand Daney // mairie@ville-cournonterral.fr

Nom/Prénom : ..... Téléphone : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

Recencement des ressources pouvant être mises à disposition

■ **Moyens de transports ou matériel** (voiture, camion, débroussailleuse, tronçonneuse...)

Descriptif	Observations/Précisions

■ **Moyens d'accueil et de ravitaillement des sinistrés**

Capacité d'hébergement ☐ Oui ☐ Non Nombre de personnes :

Capacité de ravitaillement ☐ Oui ☐ Non Nombre de personnes :

■ **Mes compétences pouvant aider** (professionnels de santé, technicien forestier, artisan...) **:**

Réserve Communale de Sécurité Civile

Elle est composée de citoyens bénévoles de tout âge (majeurs + permis) et de tout métier. Le réserviste communal de sécurité civile n'a pas à se rendre disponible à tout moment mais seulement en cas de force majeure ! En cas d'évènement, le Maire met en place son organisation interne pour ensuite définir les rôles et missions qu'il souhaite attribuer à sa réserve.

Je souhaite participer à la réserve communale : ☐ Oui ☐ Non Signature :

Recensement des personnes vulnérables

Les personnes à risque ou vulnérables (personnes isolées ou à mobilité réduite, séniors ou exposées à des riques majeurs…) peuvent être recensées au sein du PCS, afin d'optimiser le délai d'intervention en cas de danger ou de risque majeur.

Demande d'inscription au registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Date de naissance :..... Vulnérabilité : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, Prénom, Tél.) : .....

Ce nouvel outil, proposé par la Métropole et dont Cournonterral s'est doté, **permet d'informer immédiatement par téléphone la population en cas de danger** (inondation, feu de forêt, tempête, canicule…) **et d'indiquer la conduite à tenir**. Il concerne aussi les personnes exerçant une activité sur Cournonterral sans y habiter.

C'est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel.

Les données de l'annuaire universel sont colléctées automatiquement.

Concernant votre téléphone mobile, vous êtes invités à vous inscrire et à renseigner votre numéro via ce QR code ou sur le portail Gédicom.

Vos informations resteront confidentielles et ne seront pas divulguées à un tiers.

NB : Les informations fournies seront classées confidentielles et utilisées exclusivement par la mairie en cas de scénario critique. Conformément à la loi n°78-17 "Informatique et Libertés", vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier ou courriel à l'adresse de la mairie.

Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Aucun article n'a été remis.

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Courage, responsabilité et détermination

L'engagement politique suppose une certaine prise de risques, d'assumer ses responsabilités et d'engager avec détermination les actions choisies, dans l'intérêt général.

Plutôt que de rechercher un consensus mou, de poursuivre l'illusion de l'unanimité, ou de tenir salon à tous les coins de rue, nous faisons le choix d'agir en conformité avec nos valeurs et nos engagements, n'en déplaise à certains.

Oui, nous assumons l'optimisation des recettes fiscales, afin de limiter le recours à l'emprunt, pour faire face aux investissements colossaux qui s'imposent à notre commune.

Oui, nous assumons de rationaliser le patrimoine communal, en engageant un schéma directeur immobilier et énergétique, et en procédant si nécessaire à la cession de biens communaux laissés à l'abandon.

Oui, nous assumons la piétonisation du centre ancien et la limitation de la vitesse à 30 km heure pour apaiser nos rues, améliorer la sécurité et assurer une meilleure cohabitation des différents usagers.

Oui, nous assumons les suppressions de places de parking pour développer des trottoirs et des points d'apport volontaire.

Nous assumons aussi :

- L'extinction de l'éclairage public pour réduire la facture énergétique de la collectivité, diminuer la pollution lumineuse, et favoriser la biodiversité nocturne.
- Les restrictions d'usage de l'eau pour préserver la ressource.
- La lutte contre la cabanisation et les dépôts sauvages pour protéger notre patrimoine naturel.

C'est cela le courage politique, loin des discours creux et des vaines gesticulations que nous laissons à d'autres.

Journées Portes Ouvertes France Services

France Services, Municipalité

Du 03 au 04/10

Maison des Services

Ateliers gratuits sur inscription : Pôle emploi 03/10 à 14h et CPAM 04/10 de 10h à 12h // Stand ALEC/France Rénov 03/10 de 14h à 17h30

■ **04 67 85 62 40**

Semaine Bleue

Municipalité

Dès 60 ans // Gratuit sur réservation // Ouverture des portes à 13h30

Centre Victor Hugo

Loto 25 quines

Mardi 03/10 > 14h30

Spectacle & Goûter

Jeudi 05/10 > 14h30

Duo vocal Nathalie et Laurent de la compagnie Pacific Spectacles (duo de variétés françaises et internationales d'hier et d'aujourd'hui)

■ **04 67 85 00 11**
mairie@ville-cournonterral.fr

Marché Octobre Rose

Municipalité & Ligue contre le cancer

Samedi 07/10 > 8h/13h

Place Viala

Lancement de l'opération annuelle "Octobre Rose" de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche // "Dress code" rose // Animation musicale : Duo Octave Zaz/Vianney

Repas automnal

Cournon Terra d'Oc

Samedi 14/10 > 19h30

Bergerie Communale

Animation occitane // Menu 17 €

(Apéritif, Soupe à l'oignon, Coq au vin, Gâteau roulé à la châtaigne, Café, Vin)

Paiement à la réservation samedi 07/10 de 10h à 12h, place Viala.

■ **Cournon Terra d'Oc**

Théâtre

Municipalité

Dimanche 15/10 > 15h

Salle du Peuple

"Le village de la soie", spectacle de Claude Anselme par Les Caminades Cigaloises de Saint-Hippolyte-du-Fort. Voyage en pays cévenol dans les pas des ouvrières en révolte avec dédicaces en fin de représentation // Participation libre

Fête de la Châtaigne

Les Enfants d'Abord

Dimanche 15/10 > 14h

Château Mallet

Ateliers créatifs et ludiques gratuits // Buvette, crêpes, châtaignes grillées

■ **Les enfants d'abord cournonterral**

REPAS DES AINES : BULLETIN D'INSCRIPTION

Les membres du C.C.A.S sont heureux de vous inviter au traditionnel repas des aînés.

Samedi 16 décembre 2023 à 12h > Centre Victor Hugo

Pour vous inscrire, vous devez être âgé(e) de 70 ans et plus.

Remettre ce coupon au C.C.A.S ou en Mairie avant le 15/11/2023

C.C.A.S : 104 Esplanade Hélios // Mairie : 12 avenue Armand Daney

Un bon de réservation à présenter le jour du repas vous sera remis.

Nom, prénom ..... Age : .....

Nom, prénom ..... Age : .....

Adresse .....

Tél. fixe : ..... Tél. Mobile : .....

Nombre de participant(s) au repas

[*Votre conjoint(e) est bienvenu(e) quel que soit son âge*] : ☐ 1 ☐ 2*

Recevoir un goûter à domicile **(Uniquement pour raison de santé)** : ☐ 1 pers. ☐ 2* pers.

*Bien renseigner les noms et prénoms des 2 personnes

Renseignements : 04 67 85 60 55 ou 04 67 85 00 11 // ccas@ville-cournonterral.fr

Festival Ekilibr
Métropole
Du Vend. 27 au Dim. 29/10
Ancien stade (rue des Bleuets)
Vendredi 27 et Samedi 28 > 20h
Dimanche 29 > 16h
Festival de cirque contemporain "Le Cabaret Renversé" par la Cie La Faux Populaire // Clown, trapèze, porté acrobatique, vélo et manipulation d'objet // À partir de 8 ans // Tarif 13 € - 7 € pour les - de 12 ans (Réservations conseillées) // Durée 1h20

■ **www.domainedo.fr/spectacles/tous-les-spectacles/le-cabaret-renverse**

Apéro-Rencontre
L'Atelline & Municipalité
Samedi 04/11 > 11h30
Angle rues Jeu de Ballon et de la Chapelle
La Cie La Hurlante viendra partager un verre afin de faire connaissance, de présenter son travail et raconter les semaines de création à venir *(voir ci-contre)*

■ **Cloé Sébille 04 99 54 69 07**
mediation@latelline.org

Ciné Cournon
Municipalité
Dimanche 05/11
Centre Victor Hugo
17h (enfants)
19h30 (adultes)
Films non encore choisis // Tarif 4 €

Cérémonie
Municipalité
Samedi 11/11 > 11h15
RDV Place Viala
Commémoration de l'armistice de la 1re guerre mondiale

19e Nuit des Cévennes
Rétro Rallye 34
Samedi 11/11 > 14h
Centre Victor Hugo
Exposition de vieilles voitures à 14h sur le parking du centre Victor Hugo // Départ à 16h de la balade sur les routes mythiques qui ont marqué l'histoire du sport automobile dans les Cévennes // Retour vers 22h30 // Repas avec remise de prix.

■ **06 83 25 78 95**
retrorallye34660@gmail.com

Bourse aux jouets
FCPE
Dimanche 19/11 > 8h/17h
Centre Victor Hugo
Au profit des écoles publiques de la commune // 3 € la table de 2.5 mètres

■ **fcpe.cournon@gmail.com**

Concert
Municipalité
Dimanche 19/11 > 17h
Temple
Spectacle "Accords et âmes" : chansons françaises revisitées et transcendées par le son du violoncelle avec le duo plein de tendresse, de malice et d'énergie Ménestrelle (guitare, chant) et Sébastien (violoncelle) // Tarif 5 €

Théatre de déambulation
L'Atelline & Municipalité
Samedi 02/12 > 11h30
Création "Les Ailes" interprétée par la Cie La Hurlante et produit par l'Atelline // Gratuit // Pot de clôture et échanges en fin de représentation

La Cie La Hurlante sera en résidence sur la commune du 20/11 au 01/12 pour créer et répéter son spectacle.

Marché de Noël
Municipalité
Samedi 09/12
Place Pierre Viala // Place de l'Eglise
Exposants // Animations diverses

Gospel
Municipalité
Samedi 09/12
Chorale Wednesday Gospel (horaire et lieu non encore définis) // Gratuit

Concert du Nouvel An
Municipalité
Samedi 13/01
Centre Victor Hugo
Par l'Harmonie de Sète (horaire non encore définis) // Gratuit

Plus d'infos ?
Dernières actualités ?
Consultez l'agenda du site de la ville !

AVEC VOUS
c'est possible !

NOTRE VILLE MÉRITE
qu'on s'engage pour elle

COURNONTERRAL

Tous citoyens !